

*f* r a n c e  
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 36 10 €



LA NOUVELLE  
CRISE  
SOCIALE

# S o m m a i r e

France Forum • n° 36 • Nouvelle série • décembre 2009

Éditorial .....	3
-----------------	---

## LA NOUVELLE CRISE SOCIALE

L'Union européenne et la crise par Jacques Barrot .....	4
D'un modèle de croissance l'autre par Michel Drancourt .....	8
La Pologne et la crise européenne par Slawomir Czarlewski .....	15
La crise chez les jeunes par Damien Abad .....	20
De quelques calamités sociales selon Maurice Allais par Philippe Bourcier de Carbon .....	23
Italie : crise sociale ou tsunami migratoire par Giuseppe Sacco .....	29
Le Pape et la crise par Jean-Pierre Prévost .....	35
Transformation du capitalisme et politiques sociales par Robert Castel .....	41
La Sécu, ses trous et l'archaïsme économique par Bernard Trémeau .....	47

## DOSSIERS ET ÉTUDES

Un nouvel élan pour l'Europe par Jacques Mallet .....	49
Jours tranquilles à Saint-Ouen par Albert Kalaydjian .....	53
2010 : l'Iran, ou la Perse ? par Ardavan Amir-Aslani .....	57
Anniversaire : Camus, un humaniste humble par Christian Savès .....	65
Le Brésil : le nouveau géant tranquille par Philippe Boncenne .....	68

## MOTS ET HUMEURS

Le dictionnaire du sens interdit par André Le Gall .....	73
La pop-finance par Georges Dumas .....	74

## IL Y A CINQUANTE ANS

Depuis un an par Jean Lecanuet .....	76
--------------------------------------	----

## NOTES DE LECTURE

André Diligent (1919-2002) Paroles vécues de Coralie Ammeloot par Jean-Pierre Prévost .....	78
L'Argent sans maître de Charles-Henri Filippi par Charles Delamare .....	78
Les Royalistes et Napoléon de Jean-Paul Bertaud par Albert Kalaydjian .....	80
Robert Schuman : un voyage de l'amicale du MRP à Scy-Chazelles par Jean-Pierre Prévost .....	82
In memoriam : René Plantade .....	83

## **Nouvelles coordonnées**

*France Forum* vient de déménager.  
Voici les coordonnées où vous pourrez  
désormais nous joindre :

*France Forum*  
133, rue de l'Université  
75007 Paris

Téléphone : 01 45 50 29 07

Fax : 09 56 80 01 14

E-mail : [france.forum@free.fr](mailto:france.forum@free.fr)

# La nouvelle crise sociale

Comme il était prévisible, et comme nous l'avions prévu, la crise financière engendre une crise sociale. Elle n'en est qu'à son début. Elle va enfler en 2010.

Nous avons demandé à de bons esprits d'y réfléchir dans ce numéro. Il est évident que ces analyses devront être poursuivies et approfondies, tant les conséquences de cette crise sociale seront lourdes. Leurs racines se trouvent dans une transformation des conditions économiques bien antérieures à 2008. Mais la catastrophe financière a hâté son mûrissement et rend la solution des problèmes beaucoup plus difficile.

Nous avons signalé son émergence dans notre n° 16, paru en décembre 2004, intitulé « La fin du social ? » Le point d'interrogation n'est plus de mise. Si le libéralisme débridé que critique Maurice Allais est responsable des erreurs du « capitalisme new-yorkais », il doit être crédité des heureux effets de la mondialisation. Mais celle-ci replace les sociétés occidentales, par rapport aux grandes puissances asiatiques, dans la situation qui prévalait antérieurement à la Révolution industrielle. Antérieurement à toute « politique sociale ».

Il n'est pas difficile d'imaginer quel effet destructeur une telle évolution aura sur l'équilibre de l'Union européenne et sur la

vie de ses citoyens. Pourtant, rares sont ceux qui, comme Jacques Barrot, diagnostiquent la montée des périls ou proposent des remèdes.

Les pouvoirs publics nationaux ne semblent guère en prendre conscience. Le chômage non seulement progresse régulièrement, mais les prévisions de reprise n'incluent pas des perspectives sur ce plan. Au contraire, on sait qu'une augmentation du PIB inférieure à 2 % ne modifiera pas la situation de l'emploi. En outre, les dispositifs tels qu'en Allemagne le maintien dans l'entreprise avec une réduction du temps de travail et de la rémunération vont devoir être supprimés peu à peu. En France, le déficit de la Sécurité sociale représentera, en 2010, 2,3 % du PIB et paraît ne plus être un « déficit de crise », mais un déficit structurel, accepté avec fatalisme. Mais lourd de menace pour le « pacte social ».

L'ensemble des conquêtes sociales du dernier siècle semble remis en cause. Le présent numéro tente de sonner l'alarme, dans le prolongement de notre colloque qui a préconisé « une nouvelle politique économique ». Il est clair que celle-ci – une économie sociale de marché – met au premier rang les préoccupations évoquées dans ce numéro.

À nos lecteurs de participer à la prise de conscience de cette nécessité !

*Le comité de rédaction*

# L'Union européenne et la crise

par Jacques Barrot

*Avant de quitter ses fonctions de vice-président de la Commission européenne et de commissaire en charge de la Justice, Jacques Barrot dresse le bilan de la crise.*

**France Forum. – Quel est votre jugement et celui de la Commission européenne sur les conséquences de la crise en termes d'emploi, ainsi que sur les actions nécessaires pour réduire ces conséquences ?**

Jacques Barrot. – Ne nous voilons pas la face, la crise aura un impact brutal. Nous allons l'an prochain avoisiner un taux moyen de chômage de 10 % de la population active en Europe.

C'est pourquoi, l'Union européenne doit à tout prix préserver ses ressources humaines, son « capital humain ». Sans cela, nous risquons, dans le contexte extrêmement concurrentiel de la mondialisation, une perte irrémédiable de nos savoir-faire et une amplification des destructions d'emplois.

Nous devons donc inciter les États membres à pratiquer toutes les formes possibles de chômage partiel, afin d'éviter la rupture définitive du lien entre le salarié et son entreprise ou sa branche professionnelle. Le Fonds social européen doit permettre de financer ces mesures de chômage partiel. Mais l'investissement humain, ce n'est pas seulement réagir face à la crise, c'est aussi savoir anticiper et préparer un terrain favorable pour les emplois de demain. C'est tout l'enjeu de la Communauté européenne du savoir que nous devons bâtir, avec une reconnaissance mutuelle démultipliée des diplômes et des qualifications, avec la mise en réseau des universités, des centres de recherches et des PME innovantes, au sein de pôles de compétitivité européens.

Je milite également activement pour la création d'un « Observatoire des compétences européennes », qui nous permettrait de disposer d'informations précises sur les besoins d'emplois dans l'Union. La nécessité d'une photographie exacte de la situation est criante pour les ingénieurs. Est-il normal que nous devions aller chercher des ingénieurs en Inde? Et dans le même temps, est-il normal que nos ingénieurs trouvent l'Inde ou les États-Unis plus attractifs pour leurs carrières ?

**FF. – Quel est le bilan social de l’Union européenne, sans oublier que les politiques sociales restent de la compétence des gouvernements nationaux ?**

JB. – Comme vous le soulignez, les politiques sociales relèvent essentiellement de la compétence des gouvernements nationaux. Les systèmes sociaux diffèrent d’un État membre à l’autre. Ils sont souvent le fruit d’une culture et d’une histoire spécifiques et il n’est pas souhaitable de les uniformiser.

En revanche, lorsque certains sujets justifient une approche commune, force est de constater que cela relève de la gageure. Regardez les blocages répétés des négociations de la directive encadrant le temps de travail hebdomadaire ! Ces difficultés proviennent non seulement du fait que le domaine social reste du ressort du vote à l’unanimité au Conseil des ministres, mais aussi que pour certains États membres un accord est synonyme d’un progrès social trop important... Pour la même raison, on ne peut envisager pour l’heure un salaire minimum européen. En revanche, on peut œuvrer pour l’instauration du concept de salaire minimum dans tous les pays européens. Il est donc à mon sens difficile d’exiger de l’Union européenne une harmonisation des pratiques sociales, mais, dans certains cas, l’Union européenne peut agir pour exiger le respect de minima sociaux.

Pour autant, l’Union européenne ne doit pas être impuissante en matière sociale, dès lors qu’il y a un accord général des gouvernements.

La fameuse directive sur les travailleurs détachés a ainsi permis de lutter contre le dumping social en stipulant que les conditions d’emploi des salariés qui travaillent temporairement dans un État membre autre que le leur restent régies par les règles de leur pays d’accueil.

Je peux également citer d’autres initiatives européennes que j’ai prises en tant que commissaire aux transports, comme la garantie de l’accès au transport aérien et ferroviaire pour les personnes handicapées, le code des conditions de travail des marins ou encore la réduction du temps de travail hebdomadaire des chauffeurs routiers à 56 heures maximum, au lieu de 74 heures précédemment. Cette dernière disposition a été prise pour des raisons de sécurité routière. Mais elle comporte bien évidemment une portée sociale, pour éviter les excès de certaines entreprises.

Je tiens aussi à rendre hommage à l’action accomplie durant ce mandat par mon collègue tchèque Vladimir Spidla, qui nous a permis d’avancer sur le sujet majeur de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, notamment avec l’allongement de la durée minimale du congé de maternité en Europe, porté à dix-huit semaines.

**FF. – Les instruments dont disposent les institutions de l’Union européenne en matière sociale ne sont-ils pas insuffisants au regard des besoins, en l’absence notamment de ressources propres ?**

JB. – L’Union européenne dispose du Fonds social européen, qui est tout de même doté de 75 milliards d’euros pour la période 2007-2013 pour des projets liés

à l'accompagnement de l'emploi. C'est un bon exemple de la solidarité européenne. Et de manière « indirecte », toute notre politique de cohésion régionale, devenue le premier budget de l'Union, a bien évidemment un effet positif sur le plan social en permettant le rattrapage économique des régions les plus défavorisées.

D'autre part, nous avons mis en place depuis deux ans le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, afin de soutenir les travailleurs perdant leur emploi dans des chocs directement liés à la mondialisation. Il permet notamment de proposer des formations pour les personnes ayant perdu leur travail. Près de 10 000 travailleurs licenciés ont pu en bénéficier en 2008. Ces règles ont été revues récemment, notamment pour abaisser le seuil d'éligibilité aux mesures d'accompagnement dès que 500 salariés sont licenciés. Mais, malgré des améliorations, ce fonds est encore soumis à des procédures trop lourdes. Et seulement 10 % de sa dotation annuelle de 500 millions d'euros ont été alloués en 2008. Ce pourcentage devrait cependant s'améliorer en 2009.

Mais vous avez raison. Il faut impérativement que le budget futur de l'Union européenne soit à la hauteur des enjeux économiques et sociaux ! Les prochaines perspectives financières sont capitales. Le budget européen restera-t-il bloqué à environ 1 % du PIB de l'Union, c'est-à-dire 30 % du budget du Pentagone ? Il est temps d'envisager de doter l'Union de ressources propres et de lui permettre de mieux préparer les investissements nécessaires pour la nouvelle « croissance durable », y compris par la voie de l'emprunt, ce qui est pour l'heure impossible juridiquement. Je pense notamment aux grands réseaux de transports ferroviaires et fluviaux transeuropéens, ou aux interconnexions des réseaux d'énergie. Ces investissements, qui devraient aussi bénéficier des partenariats public-privé, généreront de nombreux emplois. À la prochaine Commission de faire preuve d'audace et aux chefs d'État et de gouvernement d'accepter que le budget européen entre enfin dans une nouvelle dimension.

**FF. – Face à la crise sociale, qui résulte pour une large part des conséquences de la mondialisation, pensez-vous qu'un recours au protectionnisme serait souhaitable et possible ?**

JB. – Nous savons à quoi a conduit le protectionnisme des années 1930... Ce serait bien sûr une erreur majeure. Une liberté d'échanges entravée conduirait inévitablement à une récession durable. Heureusement, les plans de relance massifs et la sortie du tunnel de la crise, que nous voyons apparaître, rendent ce schéma très improbable. Non seulement nous devons prendre garde à ne pas ériger de barrières, mais nous devons tout mettre en œuvre pour que le cycle de Doha aboutisse enfin. D'autre part, nous devons continuer à fortifier le marché intérieur, qui est loin d'être achevé. Son « potentiel de croissance » est encore grand, des services financiers aux assurances en passant par l'énergie. Un grand travail d'harmonisation reste à accomplir.

**FF. – Quelles sont vos propositions pour développer le dialogue social au niveau européen ?**

JB. – Il faut d’abord reconnaître que l’Union européenne a consacré le dialogue social, en permettant notamment aux partenaires sociaux de négocier des accords qui ont vocation à être intégrés quasi automatiquement dans le cadre juridique de l’Union européenne.

Il en est du dialogue social comme de l’ensemble des politiques européennes : il faut que le syndicalisme s’eupéanise lui aussi. Le Comité économique et social européen est une bonne tribune, qui permet d’engager des débats très utiles. À condition toutefois que ses avis soient bien pris en compte par les gouvernements et le Parlement !

La Commission doit également veiller à entretenir un lien solide avec les partenaires sociaux, patronaux (Business Europe) et syndicaux (Confédération européenne des syndicats). Leur écoute ne peut être que bénéfique dans l’élaboration des textes législatifs.

Je suis convaincu qu’une des forces motrices de l’Europe réside dans la société civile, les acteurs économiques et sociaux. Ils ont une conscience aiguë de la nécessité absolue de la dimension européenne, qui seule peut nous permettre de peser dans la mondialisation. Ce n’est malheureusement pas encore le cas de tous les politiques nationaux...

« Il est juste que ce qui est juste soit suivi, il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite, parce qu’il y a toujours des méchants ; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force et, pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort soit juste. »

**Blaise Pascal, *Pensées*, 285.**



# D'un modèle de croissance l'autre

par Michel Drancourt

*Des évolutions longues sont déjà au travail. Les crises économiques et sociales sont leur révélation. Il convient d'analyser le mouvement en profondeur pour maîtriser les conséquences apparentes. L'auteur du texte suivant s'y emploie.*

Le centre d'analyse stratégique vient de consacrer une étude « à la recherche d'un nouveau modèle de croissance » présidée par Daniel Cohen. L'institut d'études économiques Coe-Rexecode et la Fondation pour l'innovation politique ont organisé, de leur côté, un colloque sur le thème « Réussir la croissance verte »<sup>1</sup>. Le modèle de croissance sur lequel nous progressons, et que reprennent largement les économies émergentes, n'est pas durable éternellement. Si l'on veut que l'ensemble de la population mondiale se hisse au niveau moyen du développement économique actuel des nations « riches » (15 % de la population mondiale), il faut quadrupler la production mondiale. Cela est envisageable en un demi-siècle avec un taux de croissance annuel de l'ordre de 2,8 %. Le jour où l'ensemble de la population (estimée à 9 milliards après 2050) atteindrait notre niveau de vie et que la production n'augmenterait plus qu'au rythme de 1 % l'an, des experts ont calculé que le XXI<sup>e</sup> siècle aurait consommé environ dix-huit fois autant que le XX<sup>e</sup> siècle et que, si le modèle de croissance ne changeait pas, le XXI<sup>e</sup> siècle en consommerait soixante-cinq fois plus. Inutile de poursuivre ces calculs qui confirment que « les arbres ne peuvent pas pousser jusqu'au ciel ».

Ce constat conduit un certain nombre d'écologistes à prôner la décroissance. À supposer qu'ils soient écoutés dans les pays développés, où des millions de personnes sont actuellement au chômage et où bien des gens aspirent à bénéficier de revenus supplémentaires individuels ou collectifs (protection sociale, supplément de ressources directes ou indirectes payées par l'État), il serait étonnant que la croissance tombe à - 10 % de ce qu'elle est. De toute manière, il faut rappeler qu'une croissance de l'économie de 1 % dans une centaine d'années serait nettement supérieure en volume à celle de 3,5 % l'an constatée à la veille des années 2000.

<sup>1</sup>. Le 22 octobre 2009.

Décréter aujourd'hui que la croissance doit rapidement se réduire, c'est ignorer que quelques milliards d'hommes ont décidé de sortir de la misère. Et si les « décroissants » opposent à cette réalité qu'il appartient aux « pays riches » de renoncer à leur croissance pour rendre supportable celle des pays émergents, ils auront du mal à faire prévaloir leur avis, sauf à instaurer des régimes dictatoriaux de style stalinien. Et encore !

Alors que faire ? Il convient de reprendre le problème autrement et, dès le départ, de prévenir qu'il n'y aura pas de solutions miracles. Par ailleurs, des évolutions longues sont déjà en cours.

### **L'impératif productivité**

Notre système de croissance repose assez largement sur l'utilisation à bas prix de ressources naturelles. C'est surtout vrai pour les énergies les plus commodes à transporter comme le pétrole et même le gaz (qui ont connu les plus forts développements jusqu'aux années 1990). Le charbon, après avoir subi leur concurrence, s'impose de nouveau parce qu'il est encore abondant et que les pays qui en disposent largement (Chine, Inde, Russie, États-Unis, Afrique du Sud ou Pologne) ne sont pas prêts à accroître leur dépendance énergétique sous prétexte de risques de réchauffement de la planète du fait d'un surcroît de CO<sub>2</sub> dans quelques décennies. En revanche, on peut espérer le progrès de techniques de récupération des gaz nocifs. Mais surtout, on compte sur des progrès systématiques de productivité dans toutes les formes de production. C'est grâce à la productivité que le niveau de vie s'est amélioré et s'améliore. Ce n'est pas seulement une affaire de technique, mais aussi d'organisation et de comportements. Pourquoi la consommation d'énergie se réduit-elle, à volume de production égal, plus fortement dans l'industrie que dans l'habitat ? Parce que les disciplines y sont plus aisément applicables et que les coûts sont mieux pris en compte. Pourquoi l'agriculture est-elle consommatrice de 70 % environ de l'eau accessible ? Parce que ses productions en exigent beaucoup, notamment la viande, mais aussi parce que l'eau potable, ou susceptible d'être traitée, n'est pas payée à son prix réel quand elle n'est pas considérée comme un bien gratuit mis à la disposition de l'homme par la nature ou Dieu (sous ses différentes appellations).

Pour l'eau comme pour de nombreux produits ou biens à la base de l'activité économique, la gratuité conduit au gaspillage. En sens inverse, des prix très élevés de minerais rares peuvent inciter ses propriétaires, s'ils sont des « courts termistes », à la recherche de gains rapides sans se soucier des suites, à les exploiter massivement.

La lutte contre les risques de rareté passe donc par des politiques complexes supposant à la fois le jeu de l'offre et de la demande et des réglementations de bon sens là où il faut éviter les abus du droit de propriété. Facile à dire. Difficile à réaliser sans verser dans les tentations bureaucratiques. Retenons à ce stade que le passage du modèle de croissance puisant largement dans les ressources de la nature sans que

leurs prix réels soient pris en compte<sup>2</sup> à un modèle de croissance mieux maîtrisé passe par une évolution des prix et une recherche systématique de productivité (faire plus et mieux avec moins) de toutes les activités et cela dans un grand nombre de pays.

### **Payer les prix réels**

Des évolutions récentes ont montré que le rôle des prix est déterminant dans le changement des comportements. Quand les prix des carburants augmentent durablement, le parc automobile se modifie. On rétorquera que les 4 x 4 puissants n'ont pas tous quitté les villes et que l'on a parfois l'impression qu'ils prolifèrent. Cela peut vouloir dire que c'est un effet de l'inégalité entre certains revenus, très élevés d'un côté et de plus en plus « moyens » de l'autre. Cela peut dire aussi que les constructeurs ont amélioré la « productivité » des modèles qui sont pour eux d'un rapport plus élevé que celui des petites voitures. Cela peut vouloir dire enfin que nous ne sommes qu'au démarrage d'un long processus d'adaptation. Mais déjà on peut en esquisser quelques contours.

Le revenu global des ménages n'a cessé d'augmenter entre 1970 et 2007, mais la moyenne cache les disparités. On parle de plus en plus de dépenses « contraintes » (loyers, charges de logement, primes d'assurances, impôts, remboursement de crédit, mais aussi alimentation, transports). Elles ont augmenté entre 2001 et 2006<sup>3</sup>, passant de 41 % à 45 % en France, par rapport aux revenus avant impôts. Pour les classes moyennes, elles représentent actuellement 38 % des dépenses contre 21 % en 1970. Cela veut dire que les budgets familiaux se modifient. Certes l'achat de produits techniquement avancés augmente, par exemple les téléphones portables ou les jeux vidéo, mais si leur coût se réduit au fur et à mesure de leur progrès, le coût des produits de première nécessité a plutôt tendance à croître, le chauffage par exemple. Cela pourrait se traduire sur la longue période par la généralisation d'un modèle de vie à la japonaise : sobriété pour les dépenses courantes des ménages, laxisme pour les dépenses de divertissement. Cette tendance entraînerait-elle une réduction, relative, des consommations de ressources naturelles ? La question reste ouverte, mais si les prix payés pour l'eau, l'énergie et même l'alimentation augmentent durablement, la réponse serait oui. Si des politiques de développement durable sont réellement mises en œuvre, elles déboucheront sur des redistributions d'activité. On le pressent dès aujourd'hui avec l'essor des énergies renouvelables, telles que les éoliennes ou l'énergie solaire. Et surtout, on le voit déjà dans les activités liées à l'automobile.

---

<sup>2</sup>. Arthur Pigou, économiste libéral contemporain de Keynes – qui le détestait – avait déjà soulevé le problème de la gratuité des emprunts à la nature.

<sup>3</sup>. Voir *Francoscopie 2010*, Gérard Mermet, Larousse, 2009.

### **Une autre ère « automobile »**

Le rapport Cohen souligne l'importance des secteurs de l'automobile et de la construction. Ils contribuent largement à façonner la vie moderne. Ils connaissent l'un et l'autre de profonds changements. L'automobile est à la fois le symbole de l'industrie de masse, du taylorisme qui a contribué au développement de la société de consommation, de la liberté de circulation. Le secteur a favorisé, avec celui de la construction, la généralisation de l'usage du crédit à l'achat qui est une caractéristique majeure de la société moderne : on « consomme » ou on « acquiert » tout de suite, on épargne ensuite. Cet enchaînement explique à la fois l'ampleur des investissements des ménages et celle des variations conjoncturelles. La crise des subprimes a montré qu'il y avait des limites à l'endettement non maîtrisé dans la mesure où les banquiers prêteurs ont cherché à diffuser les risques au travers d'une forme aveugle de titrisation. Cela étant, il est probable que l'industrie automobile continuera de jouer un rôle majeur. Mais elle ne sera pas celle que nous connaissons il y a dix ans.

Trois mouvements la modifient en même temps. D'une part le « déménagement de la croissance » vers les pays émergents fait que les lieux de production devront de plus en plus se rapprocher des lieux d'achat. Pour vendre durablement en Chine ou en Inde, il sera plus aisé de le faire à partir ici de Shanghai, là de Bombay, que de Flins ou Detroit.

D'autre part, à relativement court terme, le pétrole devra être remplacé par d'autres formes d'énergie, et notamment l'électricité, ce qui supposera non seulement des usines d'un nouveau type, mais aussi des infrastructures renouvelées (ravitaillement et réparations) et d'autres « savoir-faire ». Enfin, les grands constructeurs occidentaux qui bénéficiaient, avec les Japonais, d'une forme d'oligopole, se trouvent en face de nouveaux concurrents. Certains comme Tata en Inde se lancent dans des modèles conçus entièrement pour une clientèle « pauvre », mais potentiellement surabondante. D'autres, comme l'ont fait les constructeurs japonais avant eux, n'hésitent pas à attaquer les marchés occidentaux. Et tous sont à l'affût des rachats possibles de marques prestigieuses comme Jaguar, Volvo, à la fois pour répondre à la demande d'acheteurs riches dans leur pays (il y en a de plus en plus) et avoir une vitrine visible sur les marchés classiques. Un syndicaliste de Renault manifestait récemment son inquiétude en constatant que l'on assemblait moins de voitures haut de gamme ou même moyenne gamme en France et que les voitures plus petites venaient de plus en plus d'Europe de l'Est. Carlos Ghosn, en écho, déclarait quelques jours après que l'usine de Flins de Renault était destinée à la production progressive de voitures électriques et continuerait aussi à monter des Clio tant que la production de voitures électriques serait insuffisante. D'autres constructeurs procéderont de la sorte. Mais il est assez vraisemblable que la plus grande

masse des personnes employées dans l'industrie automobile au sens large (sous-traitants compris) ne se situera plus dans les économies « matures ». Il n'est pas sûr que la création d'emplois « verts » comble tous les vides à venir et, entre-temps, il y aura eu changement du tissu industriel.

Les activités de construction qui emploient également beaucoup de personnes évolueront sans doute différemment. Les entreprises liées de près ou de loin au bâtiment seront de plus en plus présentes dans les économies émergentes, seules ou associées avec des « nationaux » (ce qui sera le cas aussi pour l'automobile). C'est là que les développements massifs de la construction auront lieu. Les activités, dans les « vieux pays » d'Europe notamment, ne devraient pas manquer pour autant. Avant que tous les bâtiments de ces pays soient aux normes « vertes » il se passera au moins un siècle. Une forme évoluée d'artisanat ou de rénovation industrielle pourrait en profiter.

### **Priorité au low cost**

Les changements dans la répartition et le dynamisme relatif des activités ne s'arrêteront pas là. Après avoir évoqué ceux qui affectent les productions, il faut explorer les transformations en cours dans la distribution. Plus que des novations, il s'agira souvent d'amplification. En effet, les crises – de 1929 à l'actuelle – favorisent l'apparition de nouveaux commerçants ou l'évolution des pratiques. Le « low cost » est à la mode. Les entreprises s'intéressent de plus en plus à un énorme marché d'avenir : celui des pauvres.

Habituellement, les entreprises mettent au point des produits (et des services) destinés à une clientèle aisée. Une fois le lancement réussi et de bonnes parts de marché acquises, on tend à démocratiser les ventes et à élargir la clientèle. Il y a certes bien des produits et services conçus d'emblée pour un grand nombre de clients, mais il s'agit essentiellement de clients des pays développés, à revenus relativement substantiels si on les compare à ceux des 5 milliards d'habitants des pays très pauvres ou émergents.

Un retournement est en train de se produire, notamment en Inde. Des entrepreneurs mettent au point des productions ou des services conçus pour des millions de gens avec de tout petits moyens. Le marché potentiel est considérable, d'autant que des clients moins pauvres peuvent aussi être attirés.

Un récent article paru dans le *Wall Street Journal*<sup>4</sup> illustre cette tendance par de nombreux exemples. Le premier est celui de la Nano, petite voiture de Tata à 2 200 dollars, lancée en juillet 2009. Mais on peut citer des novations beaucoup plus modestes : des poêles à bois ont été réinventés pour produire plus de chaleur et moins de fumée. Ils sont vendus 23 dollars. Des petits réfrigérateurs fonctionnant sur batterie se trouvent à 70 dollars. Dans les hôpitaux, pour les clients ne pouvant

---

<sup>4</sup>. Le 21 octobre 2009.

pas dépenser plus de 5 dollars par jour, on trouve des moniteurs cardiaques ou des chauffe-biberons vendus au 10<sup>e</sup> des prix classiques.

Jeffrey Immhelt, le patron de General Electric, parle « d'innovation à l'envers » et déclare que des innovations en matière d'équipement médical menées en Inde pourraient éventuellement contribuer à faire baisser les coûts sanitaires aux États-Unis. Tata, de son côté, a l'intention de viser le marché européen. Les équipements de la Nano seront meilleurs et les normes de sécurité plus sévères. Mais le prix sera moindre que celui des voitures européennes de la même catégorie. On verra sans doute ce type d'évolution pour des produits plus courants. Godrej, un des groupes indiens les plus anciens, après avoir constaté que des millions de téléphones portables se vendaient dans des endroits inattendus, a décidé de s'attaquer à d'autres marchés. Celui des réfrigérateurs est l'un des plus prometteurs. Ils sont petits, conçus avec vingt pièces au lieu de deux cents pour les appareils classiques. Ils consomment beaucoup moins d'énergie.

Dans un domaine différent, un entrepreneur en communication a mis au point un service bancaire simplifié autour d'un émetteur téléphonique et d'un scanner. Un représentant de la banque va de village en village. Les clients ont un code et signent avec un doigt. Le coût de ces succursales mobiles est insignifiant comparé à celui de succursales standards.

Pour la commercialisation de bien des produits, on recourt à un système du genre Tupperware grâce auquel des milliers de femmes peuvent faire des démonstrations chez elles. Toutes ces innovations sont réalisables à coût limité parce que les ingénieurs en Inde sont très nombreux et coûtent nettement moins cher qu'ailleurs, Chine comprise.

Si la méthode de la croissance du marché par les prix bas se répand, elle finira, il est vrai, par entraîner une hausse des coûts salariaux. Mais le souci d'économie, dès la conception d'un produit ou d'un service, ne s'effacera pas.

### « L'effet Chine » sur les économies « matures »

Ce qui apparaît plus clairement au travers de ces exemples, c'est que l'irruption des grands pays émergents dans l'économie mondiale entraîne et entraînera aussi des modifications dans les modèles de croissance des pays développés. L'une d'entre elles, déjà visible et lourde de conséquences sociales et politiques, est la mise en concurrence directe des salariés (et de certaines entreprises) européennes et américaines avec ceux de la Chine ou de l'Inde. À niveau de formation égal, elle peut être vive. Or, l'avantage de formation n'est pas toujours du côté des Occidentaux. Autrement dit, s'il est difficile de prévoir ce que seront les modèles de croissance d'après-demain, on peut être certain de vivre encore plus de transformations de structures et de rapports économiques et sociaux (donc politiques) que

celles déclenchées par l'abandon du système monétaire de Bretton Woods le 15 août 1971 (le dollar décroché de l'or et les changes flottants) et la hausse brutale des prix du pétrole fin 1973, signe tangible de la fin du contrôle anglo-saxon sur les sources énergétiques majeures de l'époque. L'entrée très progressive dans la société de développement « soutenable » sera heurtée et exigera des gouvernants et des différents responsables une information à base de faits et non de promesses conçues sur le modèle de croissance d'avant-hier, alors qu'il est en pleine mutation. Il faudra aussi avoir le courage de se demander si les évolutions des modes de croissance permettront de financer toutes les demandes de financement adressées aux États. Si l'on cherche tant, avec de bonnes raisons, à faire évoluer la notion de PIB, c'est aussi parce que l'approche purement quantitative de son contenu et de sa progression ne sera pas en phase avec le genre de vie induit par les modèles de croissance en train de naître.

*Michel DRANCOURT*

« L'objet principal de notre critique, c'est l'insuffisance des bases *théoriques* de la doctrine de laissez-faire, [...] c'est l'idée que le taux de l'intérêt et le montant de l'investissement se fixent d'eux-mêmes aux chiffres optima, de telle sorte qu'il faut avoir du temps à perdre pour se préoccuper de la balance commerciale. Car on peut légitimement nous reprocher, à nous autres professeurs d'économie politique, d'avoir fait preuve d'une présomption aveugle en considérant comme une obsession puérile ce qui avait été pendant des siècles le but principal de l'action gouvernementale. »

**John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, « Notes sur le mercantilisme, les lois contre l'usure, la monnaie estampillée et les théories de la sous-consommation ».**

# La Pologne et la crise européenne

par Slawomir Czarlewski

*L'ambassadeur de Pologne à Bruxelles s'exprime ici sur la position de son pays par rapport à la crise touchant toute l'Union européenne.*

**France Forum.** – Il y a cinq ans, la Pologne devenait membre de l'Union européenne. Votre grand pays – le plus vaste et le plus peuplé d'Europe centrale –, victime pendant des siècles de l'affrontement de voisins impérialistes, peut enfin s'épanouir en paix au sein de la famille des démocraties qui, depuis soixante ans, s'organisent en communauté multinationale politique, économique et sociale. Or, cette Union européenne de vingt-sept États qui finalement ont tous ratifié le traité de Lisbonne, s'efforce de surmonter la crise mondiale provoquée par les agissements irresponsables des spéculateurs. Pour l'instant, les peuples de l'Union souffrent de cette crise, génératrice de faillites d'entreprises, de pertes d'emplois, de baisse de pouvoir d'achat des ménages, de croissance négative. Comment les Polonais vivent-ils cela ? Sont-ils malgré tout résolus à se comporter en Européens solidaires, malgré les graves difficultés de l'heure ?

Slawomir Czarlewski. – Laissez-moi d'abord vous dire que la Pologne a une vocation européenne par excellence. L'histoire millénaire de mon pays est complètement enracinée dans les valeurs européennes. On peut toujours débattre de ces valeurs, mais le fait fondamental, le baptême romain de la Pologne, s'est accompagné naturellement de relations suivies et même étroites avec l'Allemagne, la France et d'autres peuples européens. À l'Est, il est vrai, l'histoire fut particulièrement difficile... Quant au sentiment populaire d'aujourd'hui, l'institut polonais d'études d'opinions CBOS a constaté dans une enquête de juin dernier que 85 % des Polonais interrogés étaient partisans de la pleine participation de la Pologne à l'Union européenne, contre seulement 10 % d'adversaires déclarés de ce choix. Et 55 % de mes concitoyens sont même favorables à un « élargissement rationnel » de l'Union, contre 9 %. Naturellement, le Parlement et le gouvernement en ont débattu et clairement soutenu cet engagement, et le président de la République a signé la ratification du traité de Lisbonne.



Sans entrer dans le détail, on constate donc que le pays manifeste très résolument sa volonté de participer à part entière à la vie de l'Union européenne.

**FF. – Cette attitude est-elle étayée sur le constat de progrès tangibles dans le domaine économique et social ?**

SC. – Évidemment. Mes compatriotes sont, comme les autres Européens, très sensibles aux réalités concrètes. Les vingt dernières années signifient pour nous un progrès économique énorme, grâce à l'économie de marché et l'ouverture vers les autres. L'intégration européenne y joue un rôle significatif. Sur le terrain, les Polonais observent déjà, par exemple, l'amélioration des grandes infrastructures : réhabilitation et développement du réseau routier et des voies ferrées. Vous qui connaissez Gdansk, vous y trouverez du changement, mais c'est aussi vrai de Wrocław ou de Cracovie : ces trois grandes villes sont en pleine rénovation de leur voirie, avec des chantiers qui perturbent la circulation, mais qui sont prometteurs de progrès, surtout après trente ans d'inaction quasi totale.

Il y a là un vrai saut qualitatif de la vie urbaine, très apprécié des populations. Or, tout le monde sait que ces progrès sont dus aux fonds structurels européens qui ont été mis à la disposition tant des collectivités régionales et locales que des syndicats intercommunaux, voire des organisations non gouvernementales. En bénéficient également les ports, les aéroports, les centrales électriques. Les besoins sont énormes.

Autre grand domaine totalement bénéficiaire de la solidarité communautaire : l'agriculture. Les paysans polonais s'inquiétaient naturellement de l'avenir de leurs exploitations familiales et c'était la partie de la population la plus méfiante à l'égard de l'Europe. La restructuration de cette agriculture est en cours et, peu à peu, les exploitations deviennent compétitives, mais ce n'est pas du jour au lendemain que l'on assistera à l'exode rural qui a marqué l'autre grand pays agricole européen qu'est la France et dont les autorités polonaises veulent atténuer les effets.

**FF. – La prise de conscience par les Polonais des bienfaits que leur apporte au-delà d'une paix européenne, cette solidarité économique, s'accompagne-t-elle d'une participation au débat sur l'identité européenne, et donc sur les frontières de l'Union ?**

SC. – Bien sûr, compte tenu de la géographie environnante. Avec les Suédois, nous avons engagé des discussions sur un projet de partenariat oriental qui a été repris par l'Union européenne elle-même. Comment ne pas penser à la Biélorussie, à l'Ukraine, à la Moldavie, voire au Caucase : la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan ? Car enfin, ces pays appartiennent bel et bien à l'Europe.

Nous croyons utile et même nécessaire de ne pas les oublier. En fait, nous voudrions nous manifester concrètement à leur égard, en leur tendant la main, et entraînant toute l'Union européenne vers un soutien concret afin de les aider à progresser vers les normes économiques et sociales adoptées par l'Union elle-même qui ne saurait évidemment parler que d'une seule voix. Ce partenariat oriental pourrait se concrétiser par le développement des réseaux routiers et ferroviaires vers l'Est, pour le progrès de la liberté des échanges et de la libre circulation, le soutien aux voyages de la jeunesse, l'aide au renforcement des institutions publiques, la sécurité énergétique. C'est un projet bien structuré et inscrit dans les perspectives de l'Union.

**FF. – Cette attitude n'est pas autrement étonnante, puisque aussi bien le grand tournant de l'histoire polonaise a été inspiré par le noble nom de Solidarité. Pour autant, on se demande en Europe de l'Ouest si, comme les autres partenaires européens anciennement soumis à l'Empire soviétique, les événements n'ont pas inspiré aux Polonais l'idée que leur sécurité dépendait désormais plutôt de l'Alliance atlantique que de l'Union européenne ?**

SC. – Cette réaction était normale dans la mesure où il n'existait guère, jusqu'à présent, qu'un embryon de politique de sécurité et de défense de l'Union telle qu'elle existait avant notre adhésion, et telle qu'elle est encore. L'application prochaine du traité de Lisbonne va faire enfin apparaître, avec l'avènement d'un Haut représentant pour les Affaires étrangères, naturellement chargé de la diplomatie et de la politique de sécurité de l'Union, un changement qualitatif majeur, l'apparition d'une diplomatie commune qui, tout en respectant les intérêts particuliers des États membres, notamment dans le domaine économique, sera riche de la longue expérience de nos diplomaties nationales et rendra donc plus efficace la politique extérieure de l'Union. La Pologne veut contribuer à la sécurité européenne d'une manière concrète et proposera un renforcement de la politique de sécurité et de décence commune, ce qui sera l'une des priorités de notre présidence dans l'Union en 2011. Tout le monde constate que les Européens, qui après tout ont inventé, à partir du Moyen Âge, la diplomatie permanente, ont acquis une expérience inégalée des réalités mondiales. On pense tout de suite à l'avance que nous avons, au fil des siècles, acquise dans nos rapports avec l'Orient, et notamment le monde arabe.

**FF. – Revenons à la crise financière, économique et sociale, dont souffre beaucoup l'Ouest européen : montée du chômage, fermeture d'entreprises, délocalisations. Quelles en sont les conséquences pour la Pologne ?**

SC. – Pour l'instant, la Pologne s'en sort plutôt bien : c'est le seul pays de l'Union qui connaisse en 2009 une croissance positive (plus ou moins 1 %). Ceci ne veut pas dire que nous ne subissons point les effets de la crise, à terme. Nous

redoutons le chômage, mais nous ne pensons pas qu'il faille baisser les bras. Au contraire, l'occasion est bonne de renforcer la solidarité européenne, rationaliser la gestion pour éviter les gaspillages, ce qui est tout le contraire du protectionnisme, de l'autarcie nationale, ce à quoi nous tournons résolument le dos. Pas question pour la Pologne de se refermer sur elle-même !

**FF. – Quand on voit la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni sortir du pacte de stabilité, avec des déficits budgétaires qui atteignent 9 % à 10 %, et que le retour dans les normes communautaires ne sont prévisibles qu'au-delà de 2011 ou 2012, quel est le déficit budgétaire polonais ?**

SC. – Nous aussi connaissons un déficit supérieur à nos prévisions, ce qui nous oblige à rechercher toutes les économies budgétaires possibles, dans un esprit de solidarité nationale, exigence particulière des années de vaches maigres. Les circonstances obligent à un effort de rationalisation, à l'échelle européenne, mais dans un esprit offensif et non pas défensif, dans un monde en pleine évolution, en pleine globalisation. Faisons preuve de dynamisme, d'imagination, tous ensemble. Nous n'avons pas le choix.

**FF. – Selon vous, comment doivent évoluer les relations de l'Union européenne avec la Russie ?**

SC. – Nous appelons à une politique réaliste sur ce chapitre. De toute évidence, la voix de la Pologne doit être mieux entendue : c'est bien le pays de l'Union qui a le plus grand intérêt à un partenariat constructif avec la Russie, à la condition d'une parfaite transparence entre les membres de l'Union, qui ne sauraient se laisser diviser par cet interlocuteur. Nous avons tous à tirer des leçons de nos comportements antérieurs. La Russie a sa sensibilité, nous avons la nôtre, qu'elle doit respecter. Il y a, en fait, beaucoup de domaines où les Russes et nous avons des intérêts communs. Il faut que l'Union parle d'une seule voix, réaliste, et sache dire clairement sur quels points nous ne pouvons être d'accord. Les Russes ne respectent que ceux qui parlent franc.

**FF. – Les Européens de l'Ouest ont pu avoir l'impression que les Polonais recherchaient la protection des États-Unis d'Amérique plutôt que celle de l'Union européenne en ce qui concerne leur sécurité nationale : on se souvient du projet de bouclier constitué de missiles qui devait être implanté en Pologne et en Tchéquie, et du choix de l'avion de combat F-16 pour le rééquipement de la défense aérienne polonaise. Depuis la renonciation, par le président Obama, au projet de la défense des missiles, y a-t-il eu une évolution de l'attitude polonaise sur ce problème capital de la sécurité du pays face à toute menace venant**

## **de l'Est ou du Moyen-Orient ? Pourquoi l'Union européenne ne serait-elle pas garante de votre sécurité nationale ?**

SC . – Quelle est la réalité des conditions de sécurité de la Pologne en cette fin d'année 2009 ? Le fait que, depuis la chute du mur de Berlin, la Pologne et ses voisins ont pu rétablir solidement leur souveraineté nationale et construire des régimes politiques fondés sur la liberté d'expression, le pluralisme, a constitué les conditions d'accès requises pour toute adhésion à l'Union européenne. L'histoire moderne de la Pologne et de ses voisins, soumis pendant près d'un demi-siècle à la condition de satellites de l'Union soviétique, explique le besoin de sécurité que ressentent nos concitoyens, dont le premier mouvement a été de confier sa protection à l'OTAN, alliance militaire qui, incontestablement, a efficacement défendu les démocraties de l'Europe occidentale contre l'impérialisme soviétique. L'avènement prochain, en application du traité de Lisbonne, d'un président et d'un Haut représentant pour les Affaires étrangères, confère à l'Union européenne un caractère nouveau : celui d'un ensemble politique doté d'une diplomatie commune et d'une aptitude juridique à mettre en place des instruments pratiques d'une défense commune, amorcée d'ailleurs par l'embryon d'une force proprement militaire européenne. La Pologne adhère à cette perspective.

« Nous entrons dans une époque où le libéralisme va devenir la plus suspecte et la moins praticable des vertus. »

**André Gide, *Journal*, 25 juillet 1940.**

# La crise chez les jeunes

par Damien Abad

*L'adéquation entre notre système de formation et le marché du travail s'apparente à celle du chameau et des transports en commun. Les jeunes en sont les victimes, spécialement en temps de crise. Le jeune responsable politique qu'est l'auteur de cet article s'en inquiète et soumet d'intéressantes propositions.*

**T**out d'abord, il nous faut rester réalistes dans les ambitions que le politique donne à la jeunesse : en France, nous avons installé le mythe de l'« ascenseur social ». Or, les mots ont un sens. Aussi, je préfère de loin parler aux jeunes d'un « escalier social », parce que c'est leur mentir que de leur faire miroiter l'obtention d'une réussite sans l'once d'un effort.

Au même moment, dans notre pays, il était paradoxalement à la mode de parler de « bizutage social », pour caractériser ce qu'était devenue la situation de la jeunesse sur le marché du travail. Nous devons être vigilants sans être alarmistes : bien entendu, démarrer dans la vie n'a jamais été aisé – à moins d'avoir grandi pendant les trente glorieuses –, mais ce qui choque le plus aujourd'hui, à mon sens, c'est l'écart de niveau de vie entre une jeunesse qui galère et des seniors visiblement privilégiés. Nous devons éviter le conflit des générations.

Les jeunes d'aujourd'hui connaissent une situation moins favorable que leurs parents à l'entrée sur le marché du travail. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui balaient ce problème d'un revers de main, en expliquant que ces difficultés sont à mettre sur le compte d'une arrivée plus tardive dans le monde du travail.

Il y a en premier lieu un problème d'adéquation entre notre système de formation et le marché du travail. Les jeunes de l'Europe méditerranéenne sont face à un même problème : le niveau des diplômes s'est élevé bien plus vite que celui des emplois proposés. Ces jeunes sont donc pour beaucoup sur-diplômés. Désormais, il faut attendre le troisième cycle universitaire pour être véritablement sûr que le diplôme protège d'un déclassement social. Je citerai un seul exemple, bien français et très révélateur : dans la fonction publique, 64 % des jeunes recrutés seraient titu-

lares d'un diplôme supérieur à celui requis pour passer le concours !

Ce constat doit inciter les politiques à oser reposer le débat sur la sélection dans l'enseignement supérieur sans tabou : quel service rend-on à la jeunesse lorsqu'on laisse tant de jeunes s'engager dans des filières universitaires alors que leurs débouchés sont anémiques ? Aucun. L'accès aux cursus ne peut plus se faire en fonction de la demande de formation, mais de l'offre d'emplois à la clé.

Mais la dichotomie entre l'enseignement supérieur et le niveau des emplois proposés n'explique ni n'excuse pas tout. Le système d'imposition et d'aides sociales français est imparfait. Nous devons mieux partager les fruits de la croissance entre l'ensemble des générations.

La question des stages, à la charnière entre les études et le monde du travail, est posée. La France vient de légiférer pour garantir un seuil minimum de rémunération des stages. C'est une bonne chose, mais nous devons aller plus loin. Cette démarche ne deviendra vraiment pertinente que lorsque les stages seront aussi mieux encadrés quant à leur contexte : les stages hors cursus doivent être interdits, comme vient de le proposer le Premier ministre. Les stages sont, en effet, devenus une véritable tarte à la crème qui consiste pour les entreprises peu regardantes à exploiter à coûts très réduits une main-d'œuvre fraîchement qualifiée. De fait, cela retarde les embauches en contrat de travail, et tire les salaires vers le bas.

La France accuse d'ailleurs un profond retard sur la formation professionnelle. Nous devons nous inspirer avec bien plus d'audace de l'exemple allemand, tellement plus professionnalisant !

Ensuite, et au-delà même de la question centrale de la formation, nous devons repenser globalement les moyens à donner à la jeunesse pour favoriser et réussir son autonomie. Favoriser l'autonomie des jeunes peut être un bon objectif, s'il ne signifie pas pour autant de laisser les jeunes se perdre dans les dédales de l'orientation, la formation ou de l'habitation, après qu'on leur a trouvé des moyens financiers pour se lancer dans la vie. De la même manière, « responsabiliser » les jeunes ne veut pas dire qu'il faille avoir envers eux les mêmes exigences qu'envers les adultes.

L'accompagnement des jeunes doit être global, prenant en compte la formation, l'accès à l'emploi, le logement, la santé, etc. À cet égard, je suis assez séduit par l'idée d'un « guichet unique » qui deviendrait pour eux un interlocuteur effectuant de véritables missions de conseil personnalisé, plutôt que de les livrer aux dédales de notre administration.

À nous enfin de nous inspirer des outils mis en œuvre par nos voisins européens. Voyez, par exemple, le Child Trust Fund britannique, forme de dotation en capital qui consiste à allouer à chaque jeune, à sa naissance, un capital destiné au financement de sa formation, l'acquisition d'un logement ou la préparation de sa retraite. Ce type d'outil permet d'appréhender plus sereinement et avec une véritable perspective nos choix de vie.

Le modèle scandinave, sans aller aussi loin, propose des prêts destinés aux études ou à leur reprise. À l'échelle de toute l'Union européenne cette fois, je veux me battre pour concrétiser le service civique européen, qui peut constituer selon moi un véritable « pied à l'étrier » et un moyen pour les jeunes d'abonder leur capital social.

Nous devons rendre à notre jeunesse la perspective de l'autonomie moins anxiogène.

*Damien ABAD*

« Quand un homme a manqué sa vie, il n'a plus qu'une idée. C'est une idée fort sottise. Mais enfin il l'a tout de même. Il n'a plus que cette idée, c'est qu'au moins ses enfants ne manquent pas leur vie. »

**Charles Péguy, *L'Argent suite.***

# De quelques calamités sociales selon Maurice Allais

par Philippe Bourcier de Carbon

*Il serait temps de prendre au sérieux les analyses et les suggestions d'un économiste  
mondialement connu, sauf dans son pays d'origine, le nôtre.*

**M**aurice Allais est le seul économiste français qui soit titulaire du prix Nobel de Sciences économiques ; il lui a été décerné en 1988 – sans partage cette année-là – par le comité Nobel pour « pour ses contributions à la théorie des marchés et à l'utilisation efficace des ressources ». Cependant, cet esprit encyclopédique – par ses travaux fondateurs sur l'intérêt et le crédit [1]<sup>1</sup> – est aujourd'hui également reconnu pour avoir révolutionné la théorie de la monnaie en publiant ses célèbres *Fondements de la dynamique monétaire* [3].

Économiste de tradition libérale, il n'aura eu de cesse de pourfendre les systèmes communistes en dénonçant à la fois leur inefficacité économique et leurs gaspillages, comme les failles de leurs aspects théoriques et pratiques. Mais, s'il n'a cessé de démontrer par ses travaux que seule une économie de marchés (au pluriel) assure l'efficacité de l'allocation des ressources, c'est-à-dire celle de la production des richesses, il occupe cependant une place très singulière au sein de l'école des économistes libéraux par son constant souci d'analyser les effets de celle-ci sur la répartition des revenus et des richesses, en soulignant la nécessité absolue de préserver – en particulier par une fiscalité refondée [2, 5] – la justice sociale, condition de la pérennité même des sociétés d'économie de marchés. S'il a en effet toujours dénoncé les excès du keynésianisme de l'après-guerre, et le dirigisme économique qui s'est ensuivi, il n'aura cessé en même temps d'affirmer la nécessité absolue de préserver l'indépendance de l'État face aux agents économiques, ainsi que son rôle prééminent en sorte qu'il puisse réellement jouer son rôle d'indispensable arbitre impartial capable d'imposer à ces agents les règles légales objectives sans lesquelles ne sauraient subsister des marchés libres économiquement efficaces. Cette dualité fondamentale irréductible sous-tend toute la pensée et l'œuvre économiques de Maurice Allais, comme elle en constitue l'originalité profonde.

---

<sup>1</sup>. Les chiffres placés entre crochets renvoient aux références données à la fin de cet article.



S'il a accueilli en effet avec espoir l'arrivée au pouvoir de Margareth Thatcher au Royaume-Uni (1979-1990) et de Ronald Reagan aux États-Unis (1980-1988) avec celle des économistes néolibéraux qui les conseillaient, c'est dès la fin des années 1980 qu'il a été conscient des dérives de ces derniers qui, sous couvert d'un prétendu « *libéralisme* », n'eurent de cesse d'entreprendre de démanteler le rôle tutélaire de l'État, gardien des règles de bon fonctionnement des marchés, en imposant partout et d'abord à la Communauté européenne<sup>2</sup> – dans le cadre de l'essor d'une mondialisation de plus en plus dérégulée – un « *libre échange* » sauvage, qu'Allais stigmatisait par l'expression de « *chienlit laisser-fairiste* », laquelle ne profitait de plus en plus qu'aux groupes privés transnationaux et se traduisait – et d'abord en Europe – par la montée d'un chômage de masse et un ralentissement de la croissance économique [7], conséquence de l'essor irrésistible de l'influence exercée par les conseils d'administration de ces groupes privés transnationaux sur les appareils étatiques et le monde médiatique et politique.

Aussi, dès la fin des années 1990 – dans le but de tenter d'alerter les responsables politiques et l'opinion publique sur l'extrême nocivité pour la prospérité et la paix sociale de cette universelle hystérie anti-régulations fallacieusement qualifiée de « *libéralisme* », en exposant en particulier les mécanismes de l'inéluctable effondrement mondial du crédit dérégulé dans une nouvelle crise bancaire, financière et monétaire prochaine [6] analogue à celle de 1929 –, s'est-il résolu à publier une série de livres destinés au grand public [5, 6, 7, 8], qui n'auront eu pour effet que de déclencher contre lui en France cet étrange ostracisme médiatique dont il aura été la victime depuis dix ans.

Cet usage frauduleux du label de « *libéralisme* » pour convaincre États et opinion publique de l'urgence de démanteler les règles légales les plus nécessaires au fonctionnement efficace des marchés n'aura pas tardé à ouvrir la voie aux calamités économiques dont souffrent aujourd'hui les populations, et d'abord celles des États occidentaux : la destruction des emplois et de la croissance et l'essor irrésistible des inégalités qui détruisent le lien social [7].

Maurice Allais les résume en effet ainsi dans son allocution solennelle devant l'UNESCO à Paris [9] :

« Le chômage est un phénomène très complexe qui trouve son origine dans différentes causes et dont l'analyse peut se ramener, pour l'essentiel, à celle de cinq facteurs fondamentaux<sup>3</sup> :

<sup>2</sup>. Devenue Union européenne en 1993 après le traité de Maastricht de 1992.

<sup>3</sup>. Dans son ouvrage *La Mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance : l'évidence empirique* [7], Maurice Allais, à partir des chiffres français officiels, estime ainsi la distribution quantitative de ces cinq composantes du chômage et sous-emploi global pour la France en 1999 : (1)=25 %, (2)=50 %, (3)=17 %, (4)=5 %, (5)=3 %.

1. le chômage chronique induit dans le cadre national, indépendamment du commerce extérieur, par des modalités de protection sociale ;
2. le chômage induit par le libre-échange mondialiste et un système monétaire international générateur de déséquilibres ;
3. le chômage induit par l'immigration extra-communautaire ;
4. le chômage technologique ;
5. le chômage conjoncturel. »

En fait, ajoute Maurice Allais, « *la cause majeure du chômage que l'on constate aujourd'hui est la libéralisation mondiale des échanges dans un monde caractérisé par de considérables disparités de salaires réels. Ces effets pervers en sont aggravés par le système des taux de change flottants, la déréglementation totale des mouvements de capitaux, et le "dumping monétaire" d'un grand nombre de pays par suite de la sous-évaluation de leurs monnaies.* »

Il poursuit en précisant que « ce chômage n'a pu naturellement prendre place qu'en raison de l'existence de minima de salaires et d'une insuffisante flexibilité du marché du travail. Mais pour neutraliser les effets sur le chômage du libre-échange mondialiste et des facteurs qui lui sont associés, c'est à une diminution *considérable* des rémunérations globales des salariés les moins qualifiés qu'il faudrait consentir.

Les effets du libre-échange mondialiste ne se sont pas bornés seulement à un développement massif du chômage. Ils se sont traduits également par un accroissement des inégalités, par une destruction progressive du tissu industriel et par un abaissement considérable de la progression des niveaux de vie. »

Selon lui, « tous les facteurs économiques qui compromettent aujourd'hui la survie de notre société ne résultent que des politiques erronées poursuivies depuis *vingt-cinq ans* dans un cadre communautaire institutionnel *inapproprié* par les gouvernements successifs *de toutes tendances* qui se sont succédé. La politique commerciale de l'Union européenne a peu à peu dérivé vers une politique mondialiste libre-échangiste, *contradictoire avec l'idée même de la constitution d'une véritable Communauté européenne*. Au regard des disparités considérables des salaires réels des différents pays, cette politique mondialiste, associée au système des taux de change flottants et à la déréglementation totale des mouvements de capitaux, *n'a fait qu'engendrer partout instabilité et chômage.* »

Tout particulièrement l'Organisation de Bruxelles qui reçoit une volée de bois vert. Elle « *n'a cessé de poursuivre une politique précipitée de libéralisation des échanges commerciaux avec les pays d'Europe centrale et orientale, et aujourd'hui encore avec la Turquie, pays à bas salaires dont les niveaux de prix et les taux de change relativement à l'Union européenne sont incompatibles avec une libéralisation des échanges.* On peut estimer que, si cette politique n'avait pas été appliquée, les niveaux de vie en France seraient aujourd'hui d'au moins 40 % plus élevés, et

la plupart des problèmes qui se posent, notamment ceux résultant de déficits difficilement éliminables dans les conditions actuelles, n'existeraient pas. »

Maurice Allais poursuit en affirmant que « *la politique de plus en plus mondialisée de l'Union européenne a peut-être contribué momentanément au développement de certains pays, mais elle a eu pour effet d'exporter nos emplois et d'importer leur sous-emploi. Ce mouvement a été renforcé par l'influence grandissante de tous ceux qu'enrichit la mondialisation forcée de l'économie, et des puissants moyens d'information qu'ils contrôlent* ».

À son avis, « la libéralisation totale des échanges et des mouvements de capitaux n'est possible et n'est souhaitable que dans le cadre *d'ensembles régionaux*, groupant des pays économiquement et politiquement associés, de développement économique et social comparable, tout en assurant un marché suffisamment large pour que la concurrence puisse s'y développer de façon efficace et bénéfique. *Chaque organisation régionale doit pouvoir mettre en place dans un cadre institutionnel, politique et éthique approprié une protection raisonnable vis-à-vis de l'extérieur* ».

Dans quel but ? se demande Allais. « Cette protection doit avoir un double objectif :

- *éviter les distorsions indues de concurrence et les effets pervers des perturbations extérieures ;*
- *rendre impossibles des spécialisations indésirables et inutilement génératrices de déséquilibres et de chômage, tout à fait contraires à la réalisation d'une situation d'efficacité maximale à l'échelle mondiale associée à une répartition internationale des revenus communément acceptable dans un cadre libéral et humaniste.* »

Il conclut : « *Dès que l'on transgresse ces principes, une mondialisation forcée et anarchique devient un fléau destructeur partout où elle se propage. Correctement formulées, les théories de l'efficacité maximale et des coûts comparés constituent des instruments irremplaçables pour l'action, mais, mal comprises et mal appliquées, elles ne peuvent conduire qu'au désastre.* »

Maurice Allais précise et résume ainsi ses conclusions : « *Suivant une opinion actuellement dominante, le chômage dans les économies occidentales résulterait essentiellement de salaires réels trop élevés et de leur insuffisante flexibilité, du progrès technologique accéléré qui se constate dans les secteurs de l'information et des transports, et d'une politique monétaire jugée indûment restrictive. [...] En fait, ces affirmations n'ont cessé d'être infirmées aussi bien par l'analyse économique que par les données de l'observation. La réalité, c'est que la mondialisation est la cause majeure du chômage massif et des inégalités qui ne cessent de se développer dans la plupart des pays.* »

La prétendue réalisation par le marché d'une allocation optimale des ressources n'est pas valable selon lui : « Toute la construction européenne et tous les traités

relatifs à l'économie internationale, comme l'*Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1947* et comme la *Convention du 14 décembre 1960 relative à l'organisation de coopération et de développement économique*, ont été viciés à leur base par une proposition enseignée et admise sans discussion dans toutes les universités américaines et à leur suite dans toutes les universités du monde entier : *“Le fonctionnement libre et spontané du marché conduit à une allocation optimale des ressources.”* C'est là l'origine et le fondement de toute la doctrine libre-échangiste dont l'application aveugle et sans réserve à l'échelle mondiale n'a fait qu'engendrer partout désordres et misères de toutes sortes. »

Or, pour Maurice Allais, « cette proposition, admise sans discussion, est totalement erronée et elle ne fait que traduire une totale ignorance de la théorie économique chez tous ceux qui l'ont enseignée en la présentant comme une acquisition fondamentale et définitivement établie de la science économique. Cette proposition repose essentiellement sur la confusion de deux concepts entièrement différents : le concept d'*efficacité maximale de l'économie* et le concept d'*une répartition optimale des revenus*. »

À son sens, « il n'y a pas une situation d'efficacité maximale, mais une infinité de telles situations. La théorie économique permet de définir sans ambiguïté les conditions d'une efficacité maximale, c'est-à-dire d'une situation sur la frontière entre les situations possibles et les situations impossibles. *Par contre et par elle-même, elle ne permet en aucune façon de définir parmi toutes les situations d'efficacité maximale celle qui doit être considérée comme préférable.* Ce choix ne peut être effectué qu'en fonction de considérations éthiques et politiques relatives à la répartition des revenus et à l'organisation de la société. De plus, il n'est même pas démontré qu'à partir d'une situation initiale donnée le fonctionnement libre des marchés puisse mener le monde à une situation d'efficacité maximale. »

La crise actuelle démontre que des erreurs théoriques peuvent avoir des conséquences perverses.

L'effondrement mondial du système bancaire et financier dont le monde a été le témoin effaré au cours de l'été 2008 aura apporté une confirmation spectaculaire aux conclusions prophétiques [6] de l'analyse du système actuel du crédit dérégulé au sein de la mondialisation sauvage actuelle imposée par les grands acteurs financiers et politiques anglo-saxons, dont Maurice Allais démontrait l'implosion inéluctable.

Il concluait sa démonstration et son diagnostic par l'énoncé des principes de refondation du système du crédit sans lesquels de telles crises financières récurrentes, toutes de même nature et procédant toutes, depuis la Grande Dépression de 1929-1934, de l'absence des règles légales véritablement nécessaires, ne sauraient manquer tôt ou tard de se reproduire toujours plus violentes.

Les principes de la réforme du système du crédit que propose Maurice Allais peuvent donc se résumer comme suit [6] :

« Cette double condition implique une modification profonde des structures bancaires et financières reposant sur la dissociation totale des activités bancaires telles qu'elles se constatent aujourd'hui, et leur attribution selon trois catégories d'établissements distincts et indépendants :

1. des banques de dépôt [...] ;
2. des banques de prêt [...] ;
3. des banques d'affaires [...].

*Dans son principe, une telle réforme rendrait impossible la création monétaire et de pouvoir d'achat ex nihilo par le système bancaire, ainsi que l'emprunt à court terme pour financer des prêts de terme plus long. Elle ne permettrait que des prêts de maturité plus courte que celle correspondant aux fonds empruntés. »*

C'est précisément la publication en 1999 de ces propositions [6], de nature à mettre en cause de gigantesques intérêts privés, comme ses condamnations étayées par la réalité des chiffres de la « chienlit laisser-fairiste » de son ouvrage de 1999 *La Mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance : l'évidence empirique* [7], qui déclenchèrent le surprenant ostracisme médiatique dont Maurice Allais est la victime en France depuis dix ans.

Cependant, sous la pression des faits, cet ostracisme médiatique est désormais en passe de se fissurer enfin, car depuis la crise financière mondiale de 2008, le chômage a explosé aux États-Unis où il dépasse désormais 10 % des actifs et continue à croître, tandis qu'il a augmenté encore brutalement en France, de près de 30 % au cours des derniers dix-huit mois selon l'INSEE.

Espérons, pour le bien commun, que son appel à la restauration des véritables principes du libéralisme économique qui condamnent la « chienlit laisser-fairiste » finisse enfin par être largement connu et entendu.

**Philippe BOURCIER DE CARBON**

[1] *Économie et Intérêt*, Imprimerie nationale, 1947, réédition augmentée aux Éditions Clément Juglar, 1998.

[2] *L'Impôt sur le capital et la réforme monétaire*, Éditions Hermann, 1988.

[3] *Les Fondements de la dynamique monétaire*, Éditions Clément Juglar, 2001. Cet ouvrage reprend les principales contributions de l'auteur depuis 1952.

[4] *Pour l'Indexation*, Éditions Clément Juglar, 1990.

[5] *Pour la réforme de la fiscalité*, Éditions Clément Juglar, 1990.

[6] *La Crise mondiale d'aujourd'hui : pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires*, Éditions Clément Juglar, 1999.

[7] *La Mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance : l'évidence empirique*, Éditions Clément Juglar, 1999.

[8] *L'Europe en crise. Que faire ? Réponses à quelques questions. Pour une autre Europe*, Éditions Clément Juglar, 2005/

[9] « La mondialisation, le chômage et les impératifs de l'humanisme », « Science et Humanisme », Un siècle de Prix Nobel, UNESCO, 9-10 avril 1999.

# Italie : crise sociale ou tsunami migratoire

par Giuseppe Sacco

*La crise de la démographie conduit à des crises économique, financière ou politique. L'auteur traduit ici l'angoisse suscitée par une évolution trop prévisible.*

*Le cas de l'Italie, peut-être extrême, pose cependant un problème commun à toute l'Union européenne.*

**L**es années 1970, qui ont été marquées en Italie par des agitations politiques très semblables à celles de Mai 68 en France, n'ont pas entraîné la révolution politique promise, au contraire. Mais elles ont entraîné un changement radical dans les mœurs qui, conjugué à l'invention de la pilule contraceptive, a permis des conquêtes désormais irrévocables en termes de liberté et d'égalité sociale et économique de la femme, changement qui a, à son tour provoqué, une évolution de la dynamique démographique qui s'est révélée incompatible avec la reproduction de la société.

Le nombre des naissances marque en effet au milieu des années 1960 un pic pour la démographie de la péninsule, suivi d'un déclin incontrôlable et qui paraît irréversible. Aujourd'hui, la fertilité tourne autour de 1,3 enfant par femme, taux incompatible avec le maintien d'un équilibre minimum entre les classes d'âge, et donc entre les couches de la population en âge de travailler et de produire de la richesse et les couches âgées qui, elles, ont besoin du soutien de la société.

L'Italie a été l'un des premiers pays développés où le nombre de naissances et le nombre de décès se sont équilibrés, déterminant la croissance zéro de la population. Ensuite, à partir des années 1970, un autre phénomène, et encore pleinement en cours, est venu affaiblir davantage la dynamique naturelle : l'allongement progressif de l'espérance de vie.

On observe une prévalence énorme des classes adultes, tant et si bien que la représentation graphique, ordinairement dénommée pyramide des âges, n'a plus rien

d'une pyramide. Et les prévisions paraissent encore plus négatives. En 2025, la base de la pyramide sera encore plus réduite.

Par ailleurs, outre les abondantes classes d'âge qui pèsent sur les générations plus jeunes parce qu'elles ne produisent plus de revenus, on observe la formation d'une vaste couche d'hommes et de femmes de plus de quatre-vingt-cinq ans qui, non contente de ne rien produire, ne se suffit généralement pas à elle-même et exige soins et assistance. À remarquer, notamment, la formation d'une catégorie qui, pour la première fois, devient significative dans les statistiques : celle des femmes de plus de cent ans. En plus d'être incapables de contribuer d'aucune façon à la richesse collective, ces personnes sont dans leur ensemble non autosuffisantes, et nécessitent assistance et soins personnels.

D'ici à 2050, l'Italie doit s'attendre à une baisse des naissances et à une augmentation croissante du nombre des plus de quatre-vingt-cinq ans. Il n'y aura pas assez de ressources pour répondre aux besoins des larges couches d'une population extrêmement vieillie. Cela est devenu évident dès 2006, lorsque une des générations les plus nombreuses à la naissance, celle de 1946, est arrivée à soixante ans.

### **Une reprise de la natalité ?**

Depuis cinq ou six ans, on évoque fréquemment en Italie une reprise de la natalité. Les Italiennes, dit-on, ont depuis quelques années davantage d'enfants. Cela n'est pas entièrement faux. On peut effectivement relever un certain changement de mentalité chez les femmes les plus cultivées et les plus évoluées, et la fertilité féminine est passée, entre 2003 et 2004, de 1,26 à 1,33 enfant par femme. On remarque, à partir de 2008, dans le Centre et le Nord de la péninsule, une forte augmentation des premières grossesses chez les femmes entre trente et quarante ans, comme si toute une génération de femmes, qui avait jusqu'ici tout sacrifié à la vie professionnelle, avait décidé de profiter de la dernière chance d'avoir au moins un enfant. Même si nous sommes encore très loin du taux de 2,1 qui serait nécessaire pour garantir la reproduction de l'espèce, il est indéniable qu'il s'agit là d'un symptôme encourageant.

Il serait cependant illusoire de penser que cette évolution puisse marquer une inversion de tendance dont découlerait une solution spontanée du problème car, dans l'Italie du XXI<sup>e</sup> siècle, avec le vieillissement général de la population, le pourcentage des femmes entre dix-huit et trente-cinq ans s'est drastiquement réduit.

Une éventuelle reprise de la natalité serait donc assise sur une base très étroite. Et même si, pure hypothèse de travail, la fertilité venait à atteindre les niveaux que l'on trouve dans le tiers-monde, la reprise prendrait infiniment plus de temps que n'en a



pris la chute.

Enfin, il faut remarquer que, si en 2004, pour la première fois depuis bien des années, le nombre des naissances a été considérablement supérieur à celui des décès, cela n'indique aucune inversion de tendance. Le nombre de décès anormalement bas en 2004 n'est dû qu'à la canicule d'août 2003, qui avait tué de nombreuses personnes âgées qui, dans des conditions climatiques normales, auraient probablement vécu encore un an, pour mourir finalement en 2004.

### **L'immigration comme correctif**

Puisqu'il ne faut pas compter sur une reprise de la natalité comme correctif à la situation démographique de l'Italie, du moins dans des délais suffisamment rapprochés pour éviter un effondrement de tout le système socio-économique, la solution se situe du côté de l'immigration. Mais cela soulève d'autres questions, auxquelles il n'est pas facile de répondre.

Les flux migratoires de l'étranger vers l'Italie ont connu, dans un laps de temps finalement très bref, un bouleversement, dont on parle beaucoup en dehors de la péninsule et qui aurait fait de l'Italie, traditionnel pays d'émigrants, un pays d'immigration. Il s'agit d'une fausse idée, car l'Italie n'a été un pays d'émigration définitive qu'entre 1880 et la Première Guerre mondiale, tandis que les pays d'émigration en masse, comme l'Angleterre, l'Écosse, l'Espagne, l'ont été à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Entre 1950 et 1970, l'Italie a ensuite connu une émigration provisoire vers les pays de l'Europe du Nord, notamment l'Allemagne qui s'était déjà tarie lors du recensement de 1971.

C'est alors que les mouvements entrants sont devenus un phénomène de masse. Mais cette immigration tend à combler certains manques de *main-d'œuvre*, et non pas les carences de *population* dues à la crise démographique. Elle consiste en un flux spontané de bras attirés par les emplois disponibles dans la péninsule et aucun facteur d'attraction, au contraire, ne se dessine qui pourrait déclencher un flux d'hommes et de femmes en mesure de sauver l'Italie de la catastrophe démographique.

### **Les limites de l'immigration**

Selon des projections élaborées par l'ONU, toute tentative de profiter de la main-d'œuvre immigrée pour compenser les vides laissés par le manque de naissances conduirait à une ruine complète de la situation démographique – bref, à la fin de l'Italie.

Tout se joue en effet dans les rapports quantitatifs entre les classes d'âge actives et les classes d'âge non productives. Le rapport entre la population en âge de travailler et les plus de soixante-quinze ans qui était de 3,94 en 1999 passerait à 1,73 en 2049. Autrement dit, tandis qu'au début du siècle il y avait environ quatre per-



sonnes en âge de travailler pour chaque personne de plus de soixante-quinze ans, en 2049, ce rapport se monterait à moins de la moitié.

En compensant les naissances manquantes par des immigrés, on atteindrait des flux totalement absurdes, tant ils seraient massifs.

Pour maintenir constante la population totale de l'Italie à son niveau de la dernière année du xx<sup>e</sup> siècle, il faudrait faire entrer un total de 235 000 immigrés par an. Cela correspond plus ou moins au nombre d'étrangers qui sont entrés pour travailler en Italie, régulièrement ou non, au cours des dernières années.

Mais si l'on voulait maintenir inchangées les conditions qui rendent aujourd'hui possible le fonctionnement de l'État social – c'est-à-dire un rapport entre actifs et non-actifs situé autour de quatre pour un –, il faudrait faire entrer quelque 2,2 millions d'immigrés par an, accepter qu'ils constituent à terme les quatre cinquièmes de la population totale, et créer à leur intention les emplois nécessaires. L'Italie aurait ainsi en 2050 plus de 190 millions d'habitants, environ trois fois les 60 millions qu'elle compte actuellement, et une densité sur l'ensemble de son territoire de 633 habitants par kilomètre carré. Sur ces 190 millions, seulement une quarantaine seraient des Italiens « de souche » et 150 millions seraient issus de l'immigration. En plus, il faudrait évidemment créer environ 100 millions d'emplois pour satisfaire la demande de la population active qui passerait d'une trentaine de millions de personnes à 120 millions environ.

Ces données ne prêtent pas à commentaire, sauf pour faire remarquer qu'en 2000 le nombre total des émigrés – c'est-à-dire des personnes travaillant dans un pays différent de celui où elles sont nées – était, dans le monde entier, d'environ 200 millions. Pour corriger la déformation de sa structure démographique due au fait que les femmes ne font pas assez d'enfants, l'Italie devrait donc absorber, sinon « toute la misère du monde », à peu près la moitié.

Ces données, cependant, montrent assez clairement que, si l'immigration, en l'état présent des choses, peut maintenir à un niveau inchangé ou légèrement supérieur à celui de l'an 2000 la population totale de la péninsule, et elle parvient en effet à le faire, car l'Italie a, en 2008, dépassé les 60 millions d'habitants, elle ne réussit cependant pas à corriger un vieillissement rapide et croissant de la population. En effet, la contribution des immigrés au taux de natalité ne doit pas être sur-estimée : il ne faut pas compter sur les femmes immigrées pour maintenir, une fois installées en Italie, les taux de natalité caractéristiques de leurs pays d'origine. Bien au contraire, l'exemple et les conditions de vie du pays d'accueil les poussent à adopter rapidement les habitudes locales en la matière. Même si le taux de natalité des femmes nées à l'étranger est environ 60 % plus élevé que celui des femmes ita-

liennes, il reste encore trop bas pour compenser le déclin démographique du pays.

Une fertilité assez semblable apparaît à première vue assez étrange car les femmes nées à l'étranger et vivant en Italie ont été en contact avec les habitudes italiennes de basse fertilité pour une période plus courte que celle des femmes étrangères vivant en France, où la grande vague d'immigration a eu lieu une vingtaine d'années avant que le phénomène ne commence en Italie. Mais il peut être expliqué par le fait que dans la péninsule il y a beaucoup plus de femmes qui viennent de l'Europe de l'Est où la fertilité est très basse.

Il est clair qu'un flux migratoire tel que celui que prévoit l'ONU pour maintenir à quatre pour un le rapport entre actifs et inactifs n'a guère de chances de se réaliser. Il est probable que, bien avant que le nombre nécessaire d'immigrants pour amener la population de la péninsule aux niveaux envisagés, ou même à des niveaux correspondant à la moitié de ces derniers, soit atteint, une crise de rejet se manifesterait, et l'attitude envers l'immigration, à laquelle les Italiens sont plutôt favorables aujourd'hui, serait remplacée par une attitude de fermeture, ou du moins de sélection très sévère à l'égard des immigrés.

Cette attitude de rejet serait le fait non seulement de la population italienne de souche, mais aussi de la population issue des premières vagues d'immigration. Il est bien clair, en effet, que des flux aussi massifs que ceux envisagés par l'ONU, s'ils devaient se prolonger sur des années, finiraient par mettre en danger ce que les immigrants de la première heure ont conquis en matière de bien-être et de qualité de vie. De plus, il serait à craindre sur le plan politique que ce rejet ne finisse par toucher aussi les immigrés qui ont été jusqu'ici accueillis sans hostilité. Sur le plan économique, c'est une forte pression démographique sur les ressources de l'Italie qui serait à craindre, car le pays ne représentant que la moitié de la surface de la France et étant beaucoup plus montagneux, ses ressources sont en définitive assez limitées, que ce soit en termes de logements, d'infrastructures ou simplement d'espace, nonobstant les effets de « dégagement » produits par le déclin quantitatif de la population italienne de souche.

Quoi qu'il en soit, les prévisions les plus réalistes que l'on puisse envisager conduisent à la conclusion qu'il n'y a pas de solution « démographique » à la crise italienne, mais seulement une solution « politique », passant notamment par une réforme des retraites qui en repousserait l'âge à 75 ans et, surtout, à une politique de la famille qui renverserait une bonne partie des lieux communs hérités de l'infantilisme soixante-huitard. Tout en sachant qu'une politique de la famille ne peut produire de changements positifs sur la condition socio-économique du pays qu'une bonne vingtaine d'années plus tard et que, dans le moyen terme, elle ne ferait

qu'augmenter encore le nombre d'inactifs. Et tout en sachant aussi, comme on l'a déjà dit, que si la baisse du taux de fertilité a fait chuter rapidement le nombre total des naissances, le phénomène contraire serait beaucoup plus lent, car, à cause du vieillissement de la population, on manque dans l'Italie d'aujourd'hui cruellement de femmes et d'hommes entre vingt-cinq et trente-cinq ans, classe d'âge à laquelle une politique de la famille devrait s'adresser.

*Giuseppe SACCO*

« L'esprit, la raison qui pensent ne se préoccupent pas de ce que débite la science et la sagesse mondaine – l'esprit qui pense n'a affaire qu'à lui-même. »

**Friedrich Hegel, *Leçons sur l'histoire de la philosophie.***

# Le Pape et la crise

par Jean-Pierre Prévost

*L'auteur aurait souhaité que le Pape prît moins de distance avec la crise actuelle et eût dénoncé les fauteurs du malheur social. Mais est-ce son rôle ?*

Face à la grave crise économique qui secoue le monde depuis plus d'un an, le silence du Pape commençait à surprendre. L'Église n'avait-elle plus rien à dire face à la montée des inégalités aggravée par le dérèglement économique et financier qui frappait la planète entière, la cupidité phénoménale de quelques-uns contrastant avec la misère qui frappe aussi désormais des populations qui se croyaient hors d'atteinte du chômage, qui continue de s'étendre, du trouble des consciences qui en résulte ?

La dernière encyclique « sociale » – *Centesimus annus* – datait de 1991, Jean-Paul II entendait célébrer avec éclat le centenaire de « *Rerum Novarum* » de Léon XIII considérée comme l'acte de naissance de la « doctrine sociale de l'Église », celle-ci ayant jusque-là omis de prendre en compte de manière explicite les initiatives privées des catholiques sociaux qui se multipliaient depuis longtemps déjà ; elles faisaient face aux conséquences néfastes de la Révolution industrielle sur les populations laborieuses.

Benoît XVI se devait donc de parler, d'autant plus qu'il avait laissé passer, à la surprise de beaucoup, le quarantième anniversaire de l'encyclique « *Populorum Progressio* » dans laquelle Paul VI, en 1967, à la lumière du Concile Vatican II, prenait acte de ce que la question sociale était devenue mondiale et proclamait de nouveau l'engagement de l'Église pour plus de justice dans le monde.

## **Le retour à la tradition**

L'encyclique du 29 juin dernier, « *Caritas in Veritate* », ce qui, dans la version française, devient « l'amour dans la vérité », constitue assurément un document important et révélateur de l'état d'esprit du Pape actuel, réputé conservateur. Toutefois, malgré sa longueur et la multiplicité des sujets abordés, les réactions, après lecture approfondie de ce texte, ont été très limitées, signe d'indifférence ou d'embarras ? En effet, loin de « refaire le monde », comme le titrait un peu rapide-

ment *La Vie* du 9 juillet, le Pape limite d'entrée de jeu son propos en rappelant que « l'Église n'a pas de solutions techniques à offrir et ne prétend aucunement s'immiscer dans la politique des États ». Tout au plus peut-elle, mais ce n'est pas rien, remplir « une mission de vérité », une vérité qu'elle est seule à détenir, comme il est sans cesse répété dans ce long document.

Bien plus, les causes immédiates de la crise actuelle ne sont que brièvement rappelées : « Les effets délétères sur l'économie réelle d'une activité financière mal utilisée et, qui plus est, "spéculative". » Le Pape entend principalement ouvrir un chantier beaucoup plus vaste, portant son regard ainsi bien au-delà des pays occidentaux que des pays émergents, celui de l'avenir du développement mondial.

Son hommage à l'encyclique de Paul VI, saluée « comme l'encyclique *Rerum Novarum* de l'époque contemporaine », n'en n'est pas moins empreinte de réserves. Si Benoît XVI reprend les enseignements de son prédécesseur, c'est qu'il entend les « actualiser »... en les replaçant dans la tradition de la doctrine sociale de l'Église. « Le point de vue correct est donc celui de la foi des Apôtres », ce qui permet de s'écarter de la période conciliaire.

Le Pape insiste en effet : « Il n'y a pas deux typologies différentes de la doctrine sociale, l'une préconciliaire et l'autre postconciliaire. » On avait cru comprendre jusqu'ici que Vatican II avait marqué une rupture dans la vie de l'Église au point qu'un certain nombre de fidèles avec Mgr Lefebvre s'en étaient éloignés. Si l'on regarde de près le texte, force est de constater un changement de taille, un retour au vocabulaire d'avant Vatican II.

Les Pères conciliaires avaient en effet, après un long débat, décidé d'abandonner le terme équivoque de « doctrine sociale de l'Église », peu compatible avec la distinction entre la Cité terrestre et la Cité divine. La Commission justice et paix a récemment publié un vaste « compendium », intitulé de nouveau « La doctrine sociale de l'Église », comprenant les treize encycliques « sociales » échelonnées depuis celle de Léon XIII. Cette fois-ci, le retour à la tradition préconciliaire est confirmé sans explication particulière autre qu'une insistance remarquable : le Pape utilise une vingtaine de fois l'expression « doctrine sociale de l'Église ». Une telle répétition est à elle seule un vrai programme !

### **Doctrine sociale et idéologie**

Le refus de Vatican II d'utiliser cette expression avait en effet un sens. Un dominicain, le père Chenu, qui avait précédemment eu maille à partir avec le Saint-Siège, ayant pris position pour les prêtres-ouvriers, devait l'explicitement quelques années plus tard et justifier la position du Concile qui préféra parler d'enseignement

plutôt que de doctrine, dans un titre provocateur : *La doctrine sociale de l'Église comme idéologie*. Plus récemment, un jésuite, le père de Charentenais, directeur des études, fidèle à l'esprit du Concile, écrivait dans un livre au titre lui-même chargé de sens, on le verra en poursuivant la lecture de l'encyclique : *Vers la justice de l'Évangile* : « La doctrine sociale n'existe pas comme une doctrine obligatoire et fermée... S'il n'y a pas de "doctrine" sociale au sens strict, un enseignement social doit exister. »

Un mois avant la publication de l'encyclique, le quotidien *La Croix*, sous la plume d'Élodie Maurot, précisait encore : « La doctrine sociale catholique ne suit pas une simple pente descendante qui irait du sommet de l'Église vers sa base. Elle ne peut être déconnectée de la recherche et des engagements des chrétiens et des associations chrétiennes. »

Le Pape ne l'entend manifestement pas ainsi. Son discours, comme il en a pris l'habitude, tombe à la manière d'un couperet. Les Pères conciliaires appelaient à une nouvelle approche des questions sociales dans un monde sécularisé, affirmant « l'autonomie des valeurs terrestres » et acceptant le pluralisme. La constitution *Gaudem et Spes* est d'ailleurs intitulée « L'Église dans le monde moderne ». Cette fois-ci, on retrouve les accents qui n'avaient plus cours depuis le Syllabus de Pie IX « contre » le monde moderne.

On pouvait penser jusqu'ici que l'Église, depuis Léon XIII, avait voulu soutenir, sans arrière-pensée, l'effort créateur de nombreux chrétiens, penseurs, prêtres, hommes politiques, simples militants, qui, parmi les premiers, avaient dénoncé les effets désastreux du capitalisme industriel et avaient notamment été à l'origine de notre législation sociale, faut-il le rappeler ?

Le Pape, cette fois-ci, tire la couverture du côté de l'Église. Ce qui lui importe ce n'est pas tant l'injustice qui règne dans le monde, mais un certain « relativisme » – on n'avait pas entendu cela depuis longtemps – dans lequel évolue la société actuelle. Adeptes d'une idéologie du progrès, il minimise les effets de la crise économique actuelle et se préoccupe davantage d'une crise morale qui éloigne de Dieu.

Il bat donc le rappel des croyants, encourageant certes « la collaboration entre croyants et incroyants », mais il affirme que « la charité dépasse la justice » et récuse également « un christianisme de charité sans vérité », c'est-à-dire, si l'on comprend bien, sans proclamation de la foi chrétienne, lequel « peut facilement être confondu avec un réservoir de bons sentiments utiles pour la coexistence sociale, mais n'ayant qu'une incidence marginale ». L'abbé Pierre et sœur Emmanuelle auraient apprécié.

Allant jusqu'au bout de son raisonnement, Benoît XVI proclame : « L'humanisme qui exclut Dieu est un humanisme inhumain. » On conçoit la perplexité de certains vivant dans un monde désormais sécularisé. La revue *Études*, déjà citée, n'a pas encore rendu compte à ce jour de cette encyclique, se bornant à y faire une modeste allusion en se demandant, dans l'éditorial de sa livraison d'octobre : « Comment les intellectuels chrétiens ont-ils reçu l'appel vigoureux de Benoît XVI au développement d'un humanisme intégral ? », sans chercher à y répondre.

### **Au-delà du social**

Le dessein du Pape va, on s'en aperçoit, bien au-delà de la question sociale. Dans un monde où la religion catholique perd pied, où les églises se vident et les séminaires sont désertés, il entend battre le rappel de toutes les bonnes volontés disponibles pour que l'Église retrouve la place qui lui revient. C'est ainsi que, revenant sur l'encouragement donné aux chrétiens de s'engager dans la cité – on se souvient de la lettre pastorale du cardinal Suhard en 1949 –, le Pape affirme que « l'engagement pour le bien commun, quand la charité l'anime, a une valeur supérieure à celle de l'engagement séculier et politique ». Là encore, on croirait entendre Pie X et sa lettre de condamnation du *Sillon* de 1910 !

Mais ceci est très cohérent, si l'on considère que la cité des hommes est effectivement la « préfiguration de la cité sans frontières de Dieu ». Et, allant jusqu'au bout de son raisonnement, Benoît XVI affirme que « l'adhésion aux valeurs du christianisme est un élément non seulement utile, mais indispensable pour l'édification d'une société bonne et d'un véritable développement intégral ».

Dès lors, la « doctrine sociale de l'Église » n'est plus en quelque sorte qu'un faire-valoir au service du prosélytisme religieux : « La religion chrétienne et les autres religions ne peuvent apporter leur contribution au développement seulement si Dieu a aussi sa place dans la sphère publique, et cela concerne les dimensions culturelle, sociale, économique et particulièrement politique. La doctrine sociale de l'Église est née pour revendiquer ce "droit de cité" de la religion. »

Tout en reprenant le titre du grand livre de Jacques Maritain, qui fut l'un des inspirateurs de la révolution conciliaire, Benoît XVI tourne le dos à la pensée de ce dernier et reprend, presque terme pour terme, ce qu'écrivait Pie X, dans sa terrible lettre de condamnation du *Sillon*, il y a presque un siècle.

Qu'écrivait le Pape dans cette lettre du 25 août 1910 qu'il est urgent de relire ? « On ne bâtira pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non la civilisation n'est

plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est, c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. »

L'encyclique déborde donc largement les questions purement sociales en abordant de multiples sujets avec une remarquable pertinence le plus souvent, qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation, de l'immigration, des associations de consommateurs, des moyens de communication, bien entendu de la bioéthique, de l'environnement, de la réforme de l'ONU, une très grande attention étant accordée à l'aide au développement des pays pauvres. Mais il est évident que la préoccupation majeure du Pape est ailleurs. Bien sûr, il faut que « les pauvres » reçoivent ce qui leur est dû. Bien sûr la cupidité est condamnable. Mais là n'est pas l'essentiel. Il faut sauver l'humanité de l'aliénation, inéluctable si l'on s'écarte de Dieu. Même les autres religions sont suspectes et peuvent constituer « un frein au véritable développement humain et même un empêchement ». Ici est notamment visé le laxisme des protestants concernant les questions de mœurs.

Il n'est donc pas étonnant que quelques semaines après la publication de cette encyclique, le 4 novembre, le Pape ait signé la constitution « *anglicanorum coetibus* » qui ouvre grandes les portes de l'Église aux anglicans, individuellement ou en groupes, autorisés à conserver leurs rites et leur organisation, en désaccord avec l'ordination de femmes pasteurs ou d'homosexuel(le)s, l'une d'entre elles venant même d'être promue à l'épiscopat. Il s'agit de serrer les rangs, même si un tel geste est préjudiciable au dialogue œcuménique. Cependant une restriction est apportée concernant les pasteurs mariés dont les cas seront traités individuellement.

Ceci ne signifie pas en effet que le Pape ait bougé d'un iota concernant la question – qui avait divisé le Concile – du mariage des prêtres et en encore moins de l'ordination des femmes. Les femmes demeurent, pour l'Église catholique, les grandes pécheresses depuis Ève et restent des fidèles de seconde classe même si elles jouent un rôle de plus en plus grand dans le fonctionnement liturgique de l'église et au niveau des études théologiques où elles sont peut-être déjà plus nombreuses que les hommes.

Il n'est donc pas étonnant que la femme, sa place dans la société, le rôle qu'elle seule peut jouer dans le développement de la société, soit la grande oubliée de l'encyclique « *Caritas in Veritate* ». Aucun développement ne lui est consacré, comme si son statut dans la société n'avait pas bougé depuis Léon XIII. L'archaïsme de la pensée pontificale apparaît ici dans toute sa dimension.

L'émancipation féminine est une réalité récente qui n'est pas achevée. Malgré les résistances masculines, les femmes, qui presque partout ont conquis le droit de vote, se retrouvent aujourd'hui beaucoup plus maîtresses de leur destin. Le développe-



ment d'un pays se juge d'ailleurs largement au niveau de la scolarisation des filles, au pourcentage d'entre elles qui peuvent poursuivre des études supérieures et ainsi rivaliser avec les hommes pour des postes à haute responsabilité.

Bien plus, un nombre croissant d'intellectuels, de philosophes, de sociologues, d'économistes affirment que l'humanité a besoin, pour échapper au désastre écologique qui nous menace, qu'elles prennent davantage en main les commandes de la société. Combien de temps faudra-t-il encore à l'Église pour réfléchir au rôle de la femme, autrement que pour traiter de l'avortement, du contrôle des naissances ou de la protection des rapports sexuels ?

Ce ne sera probablement pas avec le Pape actuel qui, arc-bouté sur une conception périmée d'une chrétienté impossible aujourd'hui à réaliser et fragilisé par une perte visible d'influence et d'audience, tente maladroitement, on l'a vu en plusieurs occasions, de rassembler ses ouailles et parle un langage qui n'est plus audible par le plus grand nombre comme le montre le peu d'écho rencontré par sa dernière encyclique.

*Jean-Pierre PRÉVOST*

# Transformation du capitalisme et politiques sociales

par Robert Castel

*Interview recueillie par Gary Bonnard et Fabienne Doutaut. Parue dans le n° 93 de La Revue de la CFDT et reproduit avec l'aimable autorisation de la rédaction. L'évolution récente du capitalisme interfère sur les compromis sociaux qui étaient garantis par les États-nations. Avec l'individualisation des parcours professionnels apparaît une importante population de néo-prolétaires précarisés.  
Comment adapter les protections collectives ?*

**La Revue de la CFDT. – N'y a-t-il pas un paradoxe à dénoncer la protection sociale en France comme un système coûteux et à la considérer comme un atout en période de crise ?**

Robert Castel. – Au moment des trente glorieuses, le développement économique était concomitant du progrès social. Une sorte de Sécurité sociale généralisée existait pour assurer la maladie et la retraite et n'était pas incompatible avec la compétitivité. À partir des années 1970, nous sortons du capitalisme industriel et il se produit un changement de régime capitaliste, ce qui n'apparaissait pas à cette période car le choc pétrolier, l'attente de la reprise économique ne permettaient pas de conclure à tel bouleversement. Aujourd'hui, avec la crise que nous traversons, l'équilibre entre la dimension économique et sociale est perturbé. Il existe une concurrence exacerbée au niveau de la planète qui entraîne une dérégulation des droits sociaux. C'est l'aboutissement d'un processus qui a commencé il y a une trentaine d'années et qui a fragilisé l'organisation du travail.

**CFDT. – La transformation du capitalisme conduit à une organisation économique au niveau mondial, mais la construction de la dimension sociale ne se fait pas en dehors de l'échelle nationale. Qu'en pensez-vous ?**

R.C. – En effet, les protections ont été élaborées dans un cadre national en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Europe de l'Ouest qui était dans une situation privilégiée dans l'économie-monde, pour parler comme Fernand Braudel. Chacun

de ces États avait un contrôle des principaux paramètres de son développement économique et social. Or, la mondialisation met tout le monde dans des situations comparables par rapport à ce que j'ai appelé avec le philosophe Étienne Balibar « l'état national social », qui n'a rien à voir avec le national-socialisme.

Après l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir, il est apparu que cela ne fonctionnait plus dans ce cadre. Il a appliqué une relance de type keynésienne avec les nationalisations de 1982, mais il a ensuite décidé de changer de politique pour ne pas isoler la France de l'Europe. C'est alors que les socialistes se sont convertis à l'entreprise. Au-delà de cet épisode, désormais, l'enjeu est de construire une Europe sociale puisque beaucoup de problèmes ne sont plus pris en charge à partir d'un territoire national. Actuellement, en France et dans le monde, l'État-nation reste l'échelon le plus important en termes de politiques sociales et, même s'il est affaibli, il n'est pas remplacé alors que les autres paramètres, économiques et politiques, changent.

**CFDT. – Quelle serait l'instance pertinente pour gérer cette Europe sociale ? Comment faire pour que celle-ci protège le plus grand nombre sans qu'elle soit une transposition d'un modèle national comme celui de la France ?**

RC. – Des transformations sont nécessaires et devraient pouvoir se faire comme des processus. Au niveau mondial, le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE n'ont pas pour vocation principale de faire du social, c'est le moins que l'on puisse dire. Le BIT défend le droit à un travail décent et organise des campagnes contre le travail des enfants, mais ce n'est pas à l'échelle des problèmes qui se posent.

Ceci dit, il s'agit d'une entreprise difficile car aligner les politiques sociales européennes à celles qui s'appliquent par exemple en Bulgarie exigerait de grands bouleversements. Il n'est pas envisageable de décréter du jour au lendemain que le Smic bulgare s'aligne sur le Smic français. Il serait pourtant possible de s'engager dans des procédures d'homogénéisation progressive. Il n'est pas scandaleux qu'il y ait moins de disparités entre un ouvrier chinois et un ouvrier français, au contraire. La mondialisation ne serait alors pas unilatérale : l'ouvrier chinois a à développer des droits sociaux par rapport à l'état d'un pays qui ne les a pas encore. En France et en Europe occidentale, cela a pris un siècle pour construire ces droits.

**CFDT. – Comment concilier marché et protection collective, en particulier pour le travailleur dont le parcours doit être envisagé davantage de façon individuelle ?**

RC. – Le marché est inséparable de la modernité. Il est possible d'innover dans les interstices du marché, comme le fait l'économie solidaire par exemple, mais ce n'est pas une alternative au marché. Comme le défend l'économiste Karl Polanyi,

il est essentiel d'encadrer le marché, de le domestiquer, afin de lui imposer des limites, avec des droits, dans le sens d'une régulation nationale ou transnationale du marché.

Le nouveau régime du capitalisme fonctionne à la « décollectivisation » ou à la « réindividualisation ». Les anciennes formes d'organisation collective du travail avec des syndicats puissants sont aujourd'hui fragilisées. Désormais, le travailleur est de plus en plus interpellé comme un individu. Il doit être responsable, mobile, faire preuve d'initiative. Il n'est plus pris dans un support collectif et se trouve mis en concurrence avec les autres. Avec l'individualisation des tâches de travail et des parcours professionnels, les opérateurs, c'est-à-dire les travailleurs, sont fréquemment invités à changer d'emploi. En conséquence, le statut classique de l'emploi a tendance à s'effriter : la forme du contrat à durée indéterminée ne disparaît pas, mais le sous-emploi et la précarité se développent (travail à temps partiel, travail discontinu, alternance d'emploi et de non-emploi...)

### **CFDT. – La prise en compte de l'individu est-elle fondamentalement une conséquence de l'évolution de nos sociétés ?**

RC. – La promotion de l'individu comme valeur de référence est contemporaine de la promotion de la modernité. Ainsi, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen constitue un magnifique manifeste dans lequel l'individu est au centre du monde politique et le citoyen responsable de ses actes et égal devant la loi. Cependant, même si le libéralisme a porté cette idéologie progressiste, dans la continuité des Lumières, l'individu ne naît pas avec toutes ses capacités de responsabilité. Il y a eu des individus qui n'ont pas joui des prérogatives du citoyen, comme les prolétaires du début de l'industrialisation. Ce qui a permis la démocratisation ou la généralisation de l'individu, c'est l'acquisition de droits et de ressources qui constituent une propriété sociale. Dans les années 1960, une majorité de la population avait ce socle de ressources, même si cela ne signifiait pas l'égalité des conditions. C'est ce qui est en train de s'effriter. Dans les années 1970, il restait en dehors du progrès ce que l'on appelait le « Quart monde », cette frange de la société qui n'était pas entrée dans la modernité du salariat, de la protection sociale, mais ces individus paraissaient complètement marginaux. Aujourd'hui, ce sont les chômeurs de longue durée, les jeunes sans emploi, les travailleurs pauvres qui sont laissés sur les bords, et ce ne sont pas du tout des marginaux. Selon l'idéologie libérale dominante, il y a les « gagnants », ceux qui promeuvent un affranchissement des contraintes de l'État et maximisent leurs potentialités. Mais dans ce discours ne sont pas pris en compte les « perdants », ceux que j'ai dénommés l'infra-salariat, c'est-à-dire ceux qui sont en dessous du statut de l'emploi classique et se trouvent en situation de précarité de façon permanente. Par rapport à une conception unifiée de la classe ouvrière, ces fragments ne forment pas une classe en tant que telle. On

ne peut pas parler de la construction d'un néo-sous-prolétariat ou d'un nouveau prolétariat en tant que tels car ces groupes sont hétérogènes. Il y a par exemple ceux qui sont issus de l'émigration, ceux qui sont « français de souche », il y a aussi une précarité qui touche une partie des classes moyennes.

**CFDT. – Dans la perspective de l'après-crise, comment éviter cette construction sociale duale ? Quels nouveaux modes d'intégration et de cohésion serait-il possible d'envisager ?**

R.C. – Il faudrait atteindre deux objectifs pour promouvoir une nouvelle cohésion ou une nouvelle intégration. Le premier part du constat que le chômage et la précarité sont comme un cancer qui ronge notre type de société contre lequel il est prioritaire de lutter. Cet objectif pourrait promouvoir une sécurisation des parcours professionnels. À la mobilité des travailleurs pourraient être attachés des protections et des droits afin de pouvoir alterner les périodes d'emploi et de non-emploi et de permettre aux travailleurs de garder des droits consistants lorsqu'ils sont détachés de l'emploi. La mise en œuvre pose des problèmes difficiles, mais c'est réellement dans cette voie qu'il faut progresser. En plus de cet objectif de sécurisation des parcours professionnels, étant donné que tout le monde ne travaille pas ou n'est pas en âge de travailler, il serait nécessaire de mettre en place ce que l'on pourrait appeler une « sécurité minimale garantie ». Sur le modèle du Smic pour le travail, il s'agirait de définir un plancher de droits, ce qui constituerait un socle minimal de protection ouverte à tous : un droit à la santé, un droit au logement, le droit d'être accompagné au moment des interruptions d'emploi... Il existerait ainsi un socle de cinq ou six droits minimaux qui sont les conditions de base pour continuer d'être intégré à une société moderne. La société salariale est en pleine mutation déjà depuis une trentaine d'années. Elle avait laissé subsister des inégalités, comme par exemple entre un cadre qui gagne un salaire trois fois supérieur à celui d'un ouvrier qualifié. Cependant, ce sont des inégalités qui pouvaient être acceptées. Du fait de la formation supérieure du cadre. Aujourd'hui, les inégalités ont explosé, mais, plus grave encore, un nombre croissant de gens décrochent car ils ne disposent plus des conditions de base d'une certaine indépendance économique et sociale. C'est pour eux qu'il faut réinstaurer un socle de droits.

**CFDT. – Quel devrait être la place de l'État dans la construction de la protection des individus par rapport aux différents acteurs dans les négociations ?**

R.C. – Il est important de souligner que dans l'histoire sociale, ce n'est pas l'État qui a tout fait. C'est lui qui donne force de loi à des compromis qui ont souvent été élaborés par les partenaires sociaux. Il est censé être garant de l'intérêt général. Sans cette instance d'imposition, la société risque de se déliter. Certains ont une vision

plus optimiste sur les capacités de la société civile à se réguler, mais même sans partager la vision de Hobbes, qui considère que l'homme est un loup pour l'homme, il s'avère dans la réalité que chacun spontanément défend ses intérêts particuliers et qu'il faut une instance centrale de régulation.

Dans la construction de la société salariale, le rôle des syndicats a été très important. La faiblesse actuelle des syndicats est dramatique car tout se joue dans des rapports d'équilibre et de conflit. Les partenaires sociaux ont un rôle essentiel à jouer, mais en dernière instance l'État est le garant de l'intérêt général. Par exemple, la question de la CSG a fait débat. Certains à gauche s'y sont opposés en l'interprétant comme un recul du poids des salariés dans le financement de la Sécurité sociale. Cependant, lorsque le système risque d'éclater, si une minorité d'actifs doit cotiser pour une majorité d'inactifs, il faut passer à l'acte et donc à l'impôt par la CSG. S'il faut faire le choix entre le risque d'éclatement du système ou la diminution de la couverture des risques et qu'il est possible de le financer par l'impôt, il faut choisir cette voie de l'impôt.

**CFDT. – Le même problème se pose par rapport au chômage. Est-ce aux seuls salariés du privé de financer le chômage longue durée ?**

RC. – Je n'ai pas de compétence spécifique sur ce sujet, mais j'aurais tendance à penser que nous pouvons avoir le même raisonnement à propos du chômage de longue durée que celui que nous avons sur la CSG. La force de l'idée de droit implique une sorte d'universalité, y compris dans les exigences qui concernent le financement. C'est une composante essentielle de la citoyenneté sociale d'avoir ce type de couverture, et il est du devoir de tous d'y contribuer pour continuer à « faire société ». C'est un droit du citoyen de ne pas être exclu, ce qui implique aussi que ces protections soient universelles dans leur financement.

**CFDT. – La croissance d'une société n'est évaluée que par rapport à des indicateurs économiques. Pour le sociologue que vous êtes, les indicateurs de bien-être vous semblent-ils pertinents ?**

RC. – Il est logique que dans une société de marché, les économistes suppléent les sociologues. C'est la contrepartie du poids écrasant du marché. Avec le raisonnement économique, nous nous situons dans un modèle d'échange marchand, mais pas dans un modèle de société. Pourtant, tout n'est pas transformable en marchandise : la santé, l'éducation, même si elles ont un coût, ont besoin d'être gérées par les services publics. Il y a effectivement actuellement des tentatives de recherche d'indicateurs prenant en compte certains aspects de la richesse humaine qui ne se réduit pas à la richesse marchande.

Durant les trente glorieuses, l'hégémonie du statut de l'emploi permettait qu'aux

inégalités et à la subordination sociale correspondaient des contreparties assez fortes. Ainsi, le travail « indirect », c'est-à-dire une part du travail opéré par le salarié, qui lui revient pour financer ses protections. L'antagonisme entre le capital et le travail demeure, mais la situation est complètement différente entre le prolétaire des débuts de l'industrialisation et le salarié moyen des années 1970. Dans une société capitaliste, le moteur, ce qui domine, reste l'économie. Adam Smith avait bien vu la double centralité du marché et du travail à l'origine de la modernité. Notre problème, c'est de faire que ce ne soit pas l'hégémonie du marché qui emporte tout. Mais, à l'inverse, regardez ce qu'il est advenu des sociétés modernes qui ont complètement ignoré le marché, comme l'URSS.

On pourrait penser que le capitalisme moderne a besoin d'opérateurs bien formés, en capacité de faire preuve d'initiatives, et que le travailleur a besoin de sécurité et de protections pour remplir cette mission de performance. Mais en même temps, dans son fonctionnement global, le capitalisme actuel paraît incapable d'assurer le plein emploi : tout le monde ne peut pas travailler au sens plein du statut de l'emploi. Dès lors, nous nous orientons plutôt vers la multiplication d'un infra-salariat, fait d'activité en deçà de l'emploi, et la tendance actuelle va dans le sens de la dégradation des emplois. Dans le capitalisme mondialisé, il existe d'énormes disparités entre les situations. Auparavant, la mondialisation était unilatérale et nos trente glorieuses se sont construites au détriment des pays sous-développés. Aujourd'hui, il y a un effet de retour, mais qui se fait cette fois à notre détriment.

# La Sécu, ses trous et l'archaïsme économique

par Bernard Trémeau

*Article paru dans Les 4 Vérités, n° 711, reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur. Comme l'a écrit Jean-Marc Vittori dans Les Échos du 6 octobre dernier, « La Sécu ? Tout le monde s'en fout ! » Le trou prévu de 45 milliards d'euros l'an prochain est plus angoissant que celui du budget car il n'y a pas d'augmentation des rentrées autres que les cotisations. Un poids toujours plus lourd pour la compétitivité des entreprises. Où est la science économique ?*

**L**a Sécurité sociale a été créée le 22 mai 1946 par l'État, uniquement pour les salariés. Elle est issue de la nationalisation de trois assurances : assurance-maladie, assurance-retraite et assurance-chômage.

Son idéal était d'offrir à tous les salariés français des soins médicaux « gratuits », une retraite correcte et une indemnité de chômage satisfaisante.

Pour financer toutes ces dépenses, l'État a créé les charges sociales, impôt payé par les employeurs. Les salariés ont ainsi cru qu'ils n'avaient rien à payer. Comme on leur a aussi offert en 1946 une augmentation de 60 % de leurs salaires, 1947 a été marquée par une hyperinflation de 58,7 %. Les non-salariés (70 % de la population) ont ainsi payé pour les salariés...

Et, progressivement, se sont mis en place les fameux « trous de la Sécu ».

## **Le gouffre de la caisse d'assurance-maladie**

En 1946, les dépenses de santé représentaient moins de 3 % du PIB. Elles atteignent 11,1 % en 2009. Cette rapide augmentation est évidemment très bénéfique, mais il faut augmenter tous les ans les charges sociales. Ce qui ne plaît pas à ceux qui sont obligés de payer.

Par ailleurs, les charges sociales rendent nos entreprises moins compétitives, donc aggravent le chômage et donc le trou de l'assurance-chômage. Les gouvernements n'augmentent donc pas comme ils le devraient les charges sociales : le trou de l'assurance-maladie se creuse chaque année un peu plus. Les Français se soignent sans compter : la Sécu paye. Pour boucher le trou, on a créé un nouvel impôt en 1990, la CSG. Malgré cela, le gouffre continue à se creuser.



### **Le gouffre de la caisse d'assurance-retraite**

La médecine coûte plus cher, c'est évident. Mais les médecins sont aussi de plus en plus efficaces. En 1946, la durée moyenne de vie des Français était de 65 ans. Elle est aujourd'hui de 81 ans. Et elle augmente de trois mois tous les ans. Oui, trois mois !

Les personnes de plus de 65 ans dépensent bien plus pour leur santé que les autres. Des maladies comme le cancer ou la dépendance coûtent très cher. Un mois d'une personne dépendante dans une maison de retraite coûte actuellement en moyenne 2 880 euros.

Augmenter les charges sociales rend nos entreprises non compétitives, donc creuse automatiquement la caisse d'assurance-chômage.

Augmenter l'âge de la retraite aurait été l'autre solution logique : en effet, l'état de santé d'un Français âgé de plus de 65 ans est aujourd'hui de plus en plus satisfaisant, bien meilleur qu'en 1946. Mais pour de nombreux Français, pour certains syndicalistes surtout, partir plus tôt à la retraite est un des objectifs principaux de leur action. C'est devenu un « acquis social » intouchable.

Finalement, les gouvernements augmentent les charges sociales. Mais de façon insuffisante, ce qui aggrave le gouffre de l'assurance-retraite !... En soignant trop bien, les médecins sont finalement très méchants vis-à-vis de la Sécu.

### **Le gouffre de la caisse-chômage**

De 1946 à 1969, la France vivait en autarcie économique. Des droits de douane protégeaient au besoin ses entreprises. Toutes les entreprises travaillant en France subissaient les mêmes contraintes.

Par ailleurs, les gouvernements s'opposaient à l'inflation par le « contrôle des prix ». Employeurs et administration négociaient secteur par secteur le prix de vente d'un produit. Ce système permettait aux entreprises de disposer des capitaux dont elles avaient besoin pour investir et innover. Il n'y avait pas un seul chômeur. On embauchait au contraire massivement de la main-d'œuvre étrangère.

Puis, en 1969, le Marché commun a été décidé. La France a ouvert ses frontières aux produits étrangers et le système utilisant le contrôle des prix a été abandonné.

Les banques centrales sont devenues responsables de la lutte contre l'inflation. Malgré cela, la France a conservé les charges sociales. Les entreprises françaises manquent d'argent pour investir et pour innover. Le PIB stagne, voire régresse. Moins d'argent rentre dans les caisses, et la caisse d'assurance-chômage se vide.

Depuis 1946, la science économique a énormément progressé. Pour boucher ces trois gouffres, il faut abandonner les idées qui étaient valables en 1946 !

*Bernard TRÉMEAU*

# Un nouvel élan pour l'Europe

par Jacques Mallet

**L**e 19 novembre dernier à Bruxelles, les vingt-sept dirigeants de l'Union européenne avec le président de la Commission devaient au cours d'un dîner de travail arrêter leur choix des titulaires aux deux postes les plus importants de la nouvelle Europe issue du traité de Lisbonne, enfin ratifié non sans mal le 3 novembre après la signature du très nationaliste président tchèque. Il fallait choisir le président du Conseil européen et le Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères.

On s'attendait à une de ces réunions-marathons s'achevant à l'aube comme on en a souvent connu. Surprise : le dîner, bien préparé en coulisses par la chancelière allemande et le président français, s'est terminé de bonne heure et l'accord a été rapidement réalisé.

Le président « stable » du Conseil européen, pour un mandat de deux ans et demi renouvelable une fois, sera le Premier ministre belge de centre droit, M. Herman Van Rompuy, et le Haut représentant sera une britannique travailliste avec un mandat de cinq ans.

Ce dernier choix est celui qui a le plus surpris. M. Miliband, secrétaire au Foreign Office de M. Gordon Brown, avait été pressenti pour ce poste, mais, pour des raisons politiques internes – la bataille électorale, la réorganisation et sans doute la future présidence du parti travailliste – et aussi en raison de la crainte chez certains de ses partenaires qu'il n'ait l'ambition de devenir un véritable « ministre européen des Affaires étrangères », il s'est retiré de la course. Le choix s'est reporté sur une personnalité féminine travailliste peu connue, Mrs Ashton, membre de la Commission européenne en charge du commerce, qui a bien réussi à ce poste.

## « L'Europe, quel numéro de téléphone ? »

« L'Europe, quel numéro de téléphone ? » Cette question posée par M. Kissinger n'a pas reçu une réponse tout à fait claire. S'agissant de la présidence, il y aura demain un « quatuor » de présidents : celui du Conseil européen, celui du Conseil des ministres de l'Union qui continuera par rotation à changer tous les six mois, celui de la Commission européenne et le Haut représentant dont la fonction est en

fait assez présidentielle, sans parler du président du Parlement européen, dont le traité de Lisbonne renforcera les pouvoirs. Comme le disait avec humour Jean-Louis Bourlanges, on offre aux partenaires extérieurs, non un numéro de téléphone, mais « tout un standard téléphonique »... Il reste à évaluer ce choix et à en apprécier la signification.

On a fait un choix politique fondamental tenant compte du rejet par la France et par les Pays-Bas du projet de « traité constitutionnel » fédéralisant et du rejet du brillant, trop brillant, M. Blair qui aurait fait de l'ombre aux leaders nationaux. Le président du Conseil européen ne sera pas, comme l'avait espéré M. Valéry Giscard d'Estaing avec son projet de constitution européenne élaboré par une convention sous sa présidence, un grand homme d'État, un nouveau George Washington. Ce sera un conciliateur, un « facilitateur », c'est-à-dire un bâtisseur de consensus.

### **Un bon choix**

M. Van Rompuy, homme d'État belge comme l'ont été beaucoup de grands leaders européens, de Paul-Henri Spaak et Paul Van Zeeland à Léo Tindemans, a toutes les qualités nécessaires pour bien exercer sa fonction, sauf l'éloquence et le charisme. Il est compétent, expérimenté, habile, habitué aux complexités belges et à la gestion difficile des rapports entre Flamands et Wallons. Bonne préparation aux complexités et aux difficultés européennes. Sans aucun brillant certes, mais solide et ferme, il parle peu, résumant sa pensée en quelques mots, à la manière des haïkus japonais, petits poèmes de quelques versets et il pratique l'humour, allant parfois jusqu'à l'autodérision. C'est un Européen très attaché au système communautaire. J'ajoute que c'est un démocrate-chrétien aux fortes convictions dans la lignée de Léo Tindemans et, peut-on dire, de Robert Schuman, dont il partage la vision d'une Europe concrète fondée sur des valeurs communes.

Comme beaucoup de personnalités européennes l'avaient souligné, en particulier Jacques Delors, il était essentiel que le président du Conseil européen soit issu d'un pays qui souscrit à toutes les politiques de l'Union et donc à l'union monétaire et aux accords de Schengen. C'est ce que l'on a fait.

La baronne Catherine Ashton est encore moins connue. Elle a peu d'expérience internationale. Présidant la Chambre des lords, elle a réussi, à l'issue du débat de ratification, à obtenir dans cette enceinte fort peu européenne une majorité en faveur du traité de Lisbonne. Sa tâche ne sera pas facile lorsque les conservateurs arriveront au pouvoir à Londres en 2010 et constitueront un cabinet résolument eurosceptique pour qui l'idée d'une diplomatie européenne est tout simplement absurde et inacceptable.

Elle fera, je crois, du bon travail en tant que Haut représentant européen pour les Affaires étrangères. Elle présidera le Conseil des ministres européen des Affaires étrangères, mais elle ne sera pas le « ministre européen des Affaires étrangère ».

## **Faire bloc**

Alors peut-on dire comme Daniel Cohn-Bendit que l'Europe est tombée bien bas ? Ce jugement me paraît inexact, même s'il faut déplorer, comme l'a fait avec véhémence Alain Lamassoure, que ces désignations aient été faites sans aucune transparence et sans débat démocratique.

Aujourd'hui, dans un monde dur et dangereux, où l'indifférence américaine nous laisse actuellement seuls, quand on constitue une vaste union de vingt-sept pays européens, appelée à s'étendre encore à l'est par l'adhésion de la Croatie et de la Serbie et peut-être au sud par celle de la Turquie – M. Van Rompuy n'y serait pas favorable –, il est vital de faire bloc, de parler d'une seule voix et d'agir d'un commun accord. Nous en sommes encore loin, mais nous avons plus de chances de parvenir à ce but avec le traité de Lisbonne qui renforce les institutions européennes.

Certes, tout n'est pas limpide dans ce traité, le rôle du président du Conseil européen est défini de manière imprécise et le rôle du Haut représentant ne l'est guère moins. Le traité n'est pas très lisible. Il convient pourtant de souligner l'importance du Haut représentant sous l'égide de qui doit se constituer un « grand service diplomatique européen », réunissant des crédits de la Commission d'une dizaine de milliards d'euros, un réseau de postes diplomatiques et disposant de plus de 5 000 fonctionnaires européens et nationaux. Appelé à gérer l'ensemble de l'action internationale de l'Union européenne, ce réseau diplomatique pourrait devenir le plus important du monde. C'est là sans doute la plus grande innovation du traité de Lisbonne.

Des discussions discrètes ont été également engagées au sujet de la répartition des postes au sein de la Commission européenne, dont les membres devront être auditionnés et approuvés par le Parlement européen. La France a obtenu la désignation de M. de Boissieu comme secrétaire général du Conseil européen, poste d'importance majeure.

## **L'Europe sociale en danger**

Une grande ombre obscurcit le tableau : c'est la crise économique et ses conséquences en matière d'emploi. Elle met en danger l'Europe sociale à laquelle le traité avait donné des objectifs ambitieux, en particulier dans son article 9 prévoyant que « dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, l'Union prend en compte les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale ». Le traité reconnaissait également l'importance du dialogue social au niveau européen ainsi que la nécessité d'une base juridique spécifique pour « les services d'intérêt économique général », c'est-à-dire les services publics.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les possibilités nouvelles ouvertes à l'Union européenne en matière de justice et de sécurité ainsi qu'en matière de politique étrangère et de défense et, plus généralement, sur les actions communes rendues possibles par le renforcement des institutions, grâce en particulier au nouveau sys-

tème de la double majorité au conseil (55 % des États membres représentant 65 % de la population). Sa mise en œuvre a été renvoyée à 2017 à cause de l'opposition polonaise et il ne s'applique pas à la politique sociale.

Autre progrès : le renforcement des pouvoirs du Parlement européen que le traité place sur un pied d'égalité avec le Conseil en matière législative et budgétaire. Il devient colégislateur et aura dans certains cas le dernier mot sur le budget. La Commission européenne sera également renforcée en raison de l'élection de son président par le Parlement européen.

Malgré des insuffisances persistantes dans certains domaines, le traité de Lisbonne constitue donc une étape importante dans la construction d'une Union européenne plus efficace et plus démocratique. Mais ce n'est là qu'une étape. Le traité ouvre de nouvelles possibilités d'action qui resteront vaines en l'absence de volonté politique des États membres. C'est eux qui restent les maîtres du jeu.

### **Les trois conditions du succès**

L'« entreprise Europe » doit pour réussir remplir trois conditions.

La première est que l'amitié et la coopération franco-allemandes, réaffirmées solennellement le 9 novembre à Berlin, puis à Paris le 11 novembre, restent solides. Si la France laissait trop filer ses déficits et son endettement, cela pourrait mettre en danger l'euro et entraîner une grave crise avec notre partenaire allemand.

La deuxième condition est de rester fidèle à l'esprit des Pères de l'Europe. Dans son discours à Paris, le 11 novembre, pour la cérémonie à l'Arc de triomphe, Angela Merkel a rappelé avec émotion un souvenir : « La France a tendu à l'Allemagne la main de la réconciliation. L'Allemagne ne l'oubliera jamais. » Cette main, c'est Robert Schuman qui l'a tendue pour la première fois à Conrad Adenauer dès 1950, cinq ans à peine après la capitulation du III<sup>e</sup> Reich. N'oublions pas également la recommandation souvent répétée de Jean Monnet à propos de la construction européenne : « Rien ne peut se faire sans les hommes. Rien n'est durable sans les institutions. »

La troisième condition, c'est que, dès l'école, on informe mieux les citoyens au sujet des réalités et des chances de l'Europe unie. L'Europe est-elle une utopie ? Non, c'est une nécessité face aux grands défis du monde aujourd'hui et demain pour assurer l'avenir des démocraties européennes. Mais les Français n'en ont pas encore pris suffisamment conscience<sup>1</sup>. On va beaucoup leur parler dans les mois qui viennent de l'identité nationale. Parlons-leur aussi de la nécessité européenne.

*Jacques MALLET*

---

<sup>1</sup>. Comme en témoigne le taux élevé des abstentions en France pour les élections européennes (près de 60 %).

# Jours tranquilles à Saint-Ouen

par Albert Kalaydjian

**F**ermons ensemble les yeux et transportons-nous à onze kilomètres du lieu où la revue *France Forum* s'établit. Nous sommes à Saint-Ouen, aux portes de Paris, dans un autre monde, une autre vie. L'histoire commence en plein Paris lors d'une kermesse paroissiale ; une personnalité dont nous tairons la qualité m'avoue qu'en Seine-Saint-Denis, plus communément appelée « 9-3 », il y a bien une zone de non-droit et une certaine lassitude des pouvoirs publics.

Vous avez dit lassitude. Jadis rurale, Saint-Ouen s'appelait même Bains-sur-Seine, au bon vieux temps du bonnet phrygien et de la Révolution française. Il y avait, il y a toujours un château où le bon roi Louis XVIII s'arrêta un 3 mai 1814 pour octroyer une charte à ses sujets. Il donna même l'endroit à une certaine Zoé Talon, au talent certain puisqu'il en fit une comtesse du Cayla sans doute pour la remercier de ses bontés.

C'était une compagne charmante. Mais en ce temps-là, l'aristocratie s'étiolait et une bourgeoisie industrielle et industrielle prenait place et tenait les lieux. Des usines poussèrent comme des champignons. Des environs et de plus loin, des paysans quittèrent leur terre qui n'était plus nourricière pour trouver du pain. Certains s'arrêtèrent à Saint-Ouen et en trouvèrent auprès de ces industriels. Mais, chez ces gens-là, on compte, et cela donne des petits fruits. Ainsi naquit à Saint-Ouen une classe ouvrière qui s'installa dans cette campagne, là où elle put. Et pas très loin du champ de courses où frayaient aristocrates et industriels. Aux portes de Paris s'installèrent des chiffonniers, surnommés « biffins ». Et puis comme dans toute société humaine, une hiérarchie s'installa : le biffin un peu fortuné devint pucier et le processus continua ; le pucier se transforma en brocanteur et, par un coup de baguette magique, apparut l'antiquaire. Ce monde des Puces qui s'éveillait le vendredi pour se rendormir le lundi ignorait bien sûr l'autre Saint-Ouen qui se transformait aussi.

La classe ouvrière, comme il était dit alors, s'incrusta dans la ville, s'installa et, en 1885, permit à une municipalité de sensibilité socialiste, façon blanquiste, d'occuper l'hôtel de ville. Une nouvelle vie commençait pour la commune. Un contre-pouvoir à la mairie permettait aux ouvriers de compenser une vie dure. Puis vint la

guerre, la Grande, celle qui provoqua une hécatombe et permit l'érection d'un monument aux morts dédié à la paix et ultime témoin du pacifisme.

Le temps du parti communiste était venu : selon les avatars et les dissensions internes de cette époque, il est possible de dire qu'il est là depuis... 1920. Il y eut bien sûr quelques dérives : le maire socialiste de la ville voisine, Aubervilliers, un certain Pierre Laval qui tourna mal, le maire communiste de l'autre ville voisine, Jacques Doriot, qui prit le même chemin. Et puis bien sûr, surgirent des résistants. C'est une saga bien hurlée chaque 11 Novembre, chaque 8 Mai : la « banlieue rouge », la résistance communiste dès la première heure, les trahisons de la droite, suivez mon regard jusqu'au centre, la politique actuelle du gouvernement. Une forme de « gloubiboulga », me confia en aparté une autre personnalité, dont la qualité sera tue, qui assistait aux festivités.

Des lendemains de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1970, un Yalta social régnait dans la ville. Une majorité d'ouvriers encadrés par tout ce qui comptait dans le monde communiste vivait de la naissance à la mort dans une contre-société réglée comme du papier moscovite : colonies de vacances, centres aérés, clubs de loisirs, voyages à Roussé, charmante cité bulgare sur les bords du Danube, à Podolks, patrie soviétique du paradis socialiste, ou à Terni, cité italienne gagnée aux vertus du communisme et entorse occidentale tolérée pour le travailleur de Saint-Ouen, appelé Audonien. Mais il y eut un crépuscule au monde des trente glorieuses. Peu à peu, des rives de la Méditerranée, des populations arrivèrent d'Algérie, du Maroc, de Tunisie pour peupler les usines, occuper des emplois à « faible valeur ajoutée », comme ils disent. Ces populations vivaient seules dans un triste appartement au milieu de tous les autres. Ils firent venir leur famille, firent souche et les logements sociaux poussèrent comme des champignons.

Peu à peu la sociologie de la ville changea. Face à ce monde communiste, par contraste, une société catholique s'épanouissait : bourgeoisie petite ou moyenne et pieuse, action catholique ouvrière, prêtres dynamiques, écoles privées, centres de soins confiés à des religieuses. Cette société tint longtemps ses distances avec l'autre. Mais peu à peu les rangs se clairsemèrent : la faute à une pratique religieuse de plus en plus affaiblie, les clercs changeaient, la théologie de la libération progressait. Le catholique bon teint, même obéissant aux principes de Vatican II, était regardé avec un air entendu s'il n'était pas de souche populaire.

Et les immigrés venaient, venaient toujours plus nombreux. Il y eut même un cordonnier arménien, l'auteur de mes jours. Et bien peu croyait au ciel et encore moins au paradis socialiste. Le Yalta municipal s'effiloçait peu à peu à cause d'une sorte de tiers monde. Les présents dans les églises s'éclaircissaient, les ventes de billets

pour la fête de l'Humanité s'étiolaient. Une population intermédiaire, faiblement encadrée et structurée, se désintéressa au fil du temps de la vie municipale pour n'y voir plus que des services. La jeunesse encore encadrée par les animateurs de ville ouvrait les yeux sur une vie plus dure et moins sûre.

La sociologie changeait et le parti communiste cessa d'accumuler des majorités absolues à chaque élection et d'envoyer un apparatchik, Étienne Fajon, au Palais-Bourbon. Un réseau d'élus locaux prit de plus en plus d'importance et de poids et assura un temps le relais. Puis vint le temps des désillusions à gauche dans les années 1980. Les logements sociaux en centre-ville vieillissaient mal, leurs habitants déménageaient et des ghettos se constituaient. Le parc industriel se défaisait, l'emploi se précarisait.

La délinquance, jadis légendaire à Saint-Ouen, revenait. Un quartier, près de ce qui était encore la zone, s'appelait « Cayenne », car ancien refuge de ceux qui étaient relégués hors de la capitale. C'était le temps des menus larcins ou des cambriolages. La scolarisation connaissait des ratés, l'illettrisme progressait, des situations d'échec scolaire devenaient plus nombreuses.

La municipalité apprécia mal cette dégradation progressive qui s'accompagnait d'un étiolement du commerce de proximité et d'un relâchement du lien social. Elle crut longtemps qu'une politique à la remorque d'une mode plus ou moins communautaire suffirait à apaiser le malaise. Ce ne fut pas hélas le cas : le chômage dans la ville progressa chez les jeunes comme chez les plus anciens. Ce qu'il est convenu d'appeler une population assistée grossissait et fournissait une nouvelle clientèle électorale à une municipalité essoufflée. Les plus lucides parlèrent de la nécessité d'une mixité sociale dans l'habitat, d'un renouveau du commerce de détail. Certains voyaient même une délinquance prendre un tour nouveau, se durcir dans les formes, changer dans le fond. Les dix dernières années furent à cet égard décisives. L'ascenseur social, thème de la campagne présidentielle de 1995, était déjà en panne depuis longtemps. L'accès au monde sportif professionnel, longtemps représenté dans la ville par le mythique club de football Red Star, se fermait avec la décrépitude de ce dernier. Celui du monde du spectacle se révéla tout aussi vain. À défaut d'économie officielle, se développa alors une économie parallèle, longtemps confinée au petit travail dit non déclaré, mais qui se révéla insuffisamment rémunérateur et réservé à une certaine classe d'âge. Le commerce de stupéfiants entra subrepticement dans la cité et dans les cités. Et avec lui, le phénomène de groupes organisés appelés bandes. Une jeunesse précocement déscolarisée s'initia, après le commerce illicite de téléphones portables volés, à la mise à disposition de drogues en tout genre et de toute matière. Des quartiers se découpent en territoires, âprement disputés. Des caves d'immeubles sociaux servent d'entrepôts à une marchandise



illicite, et les plus jeunes, âgés de moins de 16 ans pour des raisons pénales, sont utilisés comme guetteurs.

En cinq années, le climat de la ville s'est considérablement dégradé. Aux armes blanches utilisées dans les temps reculés des années 1920 et 1930 ont succédé des armes de poing apparemment facilement disponibles. Saint-Ouen défraie aujourd'hui l'actualité. Pour des raisons mal éclairées et sans doute dérisoires, une bande du quartier Garibaldi en centre-ville est venue défier des jeunes dans le vieux Saint-Ouen où se trouve encore une vénérable église du XII<sup>e</sup> siècle. L'explication se fit avec des armes à feu et un jeune d'une vingtaine d'années perdit la vie, la veille du 14 Juillet.

À la fin du mois de septembre, deux amis d'enfance jadis encadrés par le service municipal de la jeunesse, devenus « commerçants » en produits stupéfiants, s'entretinrent pour la conservation d'une clientèle. La ville fit alors la une de l'actualité télévisée et de la presse écrite. Depuis, rien d'essentiel n'a vraiment changé, sinon une présence plus voyante des forces de l'ordre venues de la capitale, qui calme en surface le désordre sans changer le mal à la racine.

Lors des émeutes de 2005, la ville était restée relativement calme, signe de la volonté de ces « commerçants » en produits illicites de préserver un marché toujours plus florissant et une clientèle de plus en plus captive. La ville connaît depuis une tranquillité trompeuse. Des jours tranquilles s'écoulaient à Saint-Ouen.

« Même le peuple a besoin de cathédrales », a dit un jour la comtesse de Noailles. À Saint-Ouen, une simple chapelle ferait déjà le bonheur de beaucoup.

*Albert KALAYDJIAN*

# 2010 : l'Iran, ou la Perse ?

par Ardavan Amir-Aslani

*Ardavan Amir-Aslani, avocat parisien d'origine iranienne, est l'auteur de  
L'Iran, le retour de la Perse, aux éditions Jean Picollec.*

**Jean-Marie Daillet.** – En 359 avant l'ère chrétienne, Cyrus le Grand avait rédigé une sorte de déclaration fondamentale appelant son peuple à la tolérance, au respect d'autrui : en quelque sorte, une déclaration des droits de l'homme avant la lettre de 1789 ! Si la Perse a donné pareil manifeste à l'humanité, l'Iran d'aujourd'hui semble bien éloigné d'un tel humanisme.

Pour avoir, depuis l'instauration d'une théocratie chiite par l'ayatollah Khomeiny, satanisé non seulement les États-Unis d'Amérique, mais aussi toute société démocratique, et pratiqué diverses formes de terrorisme international, mais aussi – et surtout – progressé vers la réalisation d'une arme nucléaire, l'Iran s'est posé en champion de la cause palestinienne, qu'il prétend défendre en menaçant Israël, quitte à risquer une attaque préventive de la redoutable force armée israélienne, abondamment pourvue de missiles à tête atomique.

Faut-il nous résoudre à envisager les effets d'un double « mat » exterminateur, ou tout au moins d'un duel militaire impossible à limiter au seul Moyen-Orient ? L'apparition, lors de la campagne présidentielle iranienne, d'une impressionnante opposition populaire aux excès d'un régime inhumain – opposition qui prolonge ses manifestations de rue depuis la contestable réélection de Mahmoud Ahmadinejad –, peut-elle présager d'une évolution politique majeure à Téhéran ?

La France et l'Union européenne ne pourraient-elles pas – ne devraient-elles pas –, compte tenu de leur incomparable expérience historique et de leurs intérêts culturels, économiques et politiques dans la région, jouer un rôle actif de médiation générale, en particulier auprès d'un Iran qu'il serait contre-productif, voire dangereux d'isoler ?

Ardavan Amir-Aslani. – Vous me posez ces questions sous le portrait d'un homme d'État à qui les Iraniens doivent leur véritable indépendance, économique et nationale : Mossadegh, le Premier ministre qui a eu l'audace de décoloniser le pétrole, principale richesse minière du pays.

Merci d'évoquer Cyrus, empereur de Perse. On oublie trop souvent que, dans

l'Ancien Testament, Dieu lui-même rend hommage au Roi des Rois d'avoir libéré le peuple juif de son exil à Babylone, avec restitution des trésors dont l'avait spolié Nabuchodonosor, et d'abord l'Arche d'alliance, la Menorah, etc.

Plus près de nous, l'Iran a toujours été, depuis Saint-Louis, grand ami et admirateur de la France. C'est depuis Louis XIII que la Perse a une ambassade à Paris. La société perse ou iranienne est fascinée par la créativité intellectuelle et scientifique de la France, son rayonnement culturel, ses valeurs humanistes universelles. L'élite dirigeante iranienne a toujours été francophile et souvent francophone, non seulement sous le régime Palehvi, mais encore aujourd'hui. L'enseignement du français demeure au premier rang, même devant l'anglais, à Téhéran.

**J-M D. – L'une des plus éminentes collaboratrices de M. Velayati, alors ministre des Affaires étrangères, m'avait joyeusement annoncé sa soutenance de thèse sur l'amour chez Flaubert...**

A A-A. – Malheureusement, ces relations privilégiées se sont dégradées à partir de 1981, parce que le gouvernement Mauroy (et le président François Mitterrand lui-même) a cru pouvoir considérer l'Irak de Saddam Hussein comme un rempart de la laïcité contre un régime islamique fondamentaliste. Ainsi, pour des raisons idéologiques simplistes plaquées sur le socialisme affiché, la France en est-elle venue, pour la première fois depuis Louis XIV, à soutenir un pays en guerre – en guerre d'agression ! – contre un pays qui n'avait jamais attaqué quiconque depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

**J-M D. – Ce n'était pas la France en tant que peuple, mais il est vrai que ce fut le choix des nouveaux dirigeants de la V<sup>e</sup> République... encore que ! Moi qui étais alors député de l'opposition, navré d'une réorientation, à mes yeux désastreuse, de notre diplomatie envers l'Iran et qui méditais une tentative personnelle de rapprochement économique sous forme d'un voyage personnel à Téhéran, projet qu'une indiscretion avait fait échouer, je fus alors discrètement invité par le ministre des Affaires étrangères, Roland Dumas, à venir le voir au Quai d'Orsay. Lui ayant confirmé mon total désaccord avec le soutien diplomatique, technique et même militaire du gouvernement socialiste à un Irak agresseur de l'Iran, le ministre tint à me faire savoir que, personnellement, il n'était pas tout à fait d'accord avec cet aspect de la diplomatie qu'il était chargé de mettre en œuvre. J'insistai sur un point capital : comment ne pas s'indigner d'apprendre que l'armée de l'air française avait reçu, et exécuté, l'ordre de prêter à Saddam Hussein cinq avions de combat super-étendard maquillés aux couleurs iraniennes, pilotés par des aviateurs français, pour bombarder des objectifs iraniens, ce qui constituait bel et bien un acte de guerre caractérisé quoique camouflé ? La réaction du ministre fut admirable (je lui**

rends volontiers cet hommage) : il m'offrit une mission non officielle à Téhéran, suggérant même qu'elle soit bipartisane avec deux députés de l'opposition, deux de la majorité. Ainsi fut fait : mes collègues et moi fûmes accueillis froidement mais courtoisement. Nous eûmes à subir, naturellement, les reproches légitimes de nos interlocuteurs iraniens, et les deux députés socialistes en prirent pour leur grade. Ma « déclaration de paix » souhaitant une médiation « positive et active » de la France, approuvée par la délégation unanime, fut accueillie favorablement par les Iraniens, mais n'eut, hélas, aucun effet sur la politique de Paris. Au terme d'une guerre qui dura huit ans, qui tua ou blessa des centaines de milliers d'Irakiens et d'Iraniens, sans le moindre changement politique ou territorial, je fus reçu en mission parlementaire officielle, cette fois très cordialement, et agis de mon mieux au sein du groupe France-Iran à l'Assemblée nationale. Il y a de cela un quart de siècle, et nos échanges commerciaux avec l'Iran – qui était tombés à presque zéro dès 1975 – sont aujourd'hui florissants ; mais c'est avec amertume et sévérité que je juge ceux qui, en France, à partir de 1974, ont osé affirmer que c'était l'Iran l'agresseur, et non l'Irak. Quelles qu'aient été, et soient encore, les critiques méritées par le régime des mollahs, les faits historiques ne sauraient être aussi grossièrement et cyniquement falsifiés ! Les photos satellite ne mentaient pas.

A A-A. – La question ne fait plus aujourd'hui le moindre doute : la République irakienne a récemment reconnu de manière officielle la responsabilité de l'ancien Irak, et l'affaire est classée à l'ONU. Saddam Hussein avait espéré, en bousculant par surprise une armée iranienne qu'il supposait affaiblie par le régime islamique, obtenir la remise en cause des accords d'Alger qui, en 1975, avaient tracé la ligne de démarcation Irak-Iran sur le Chott el-Arab.

Cela dit, il est juste de distinguer entre le gouvernement de l'époque et la France fidèle à elle-même par son universalisme, une référence permanente pour tout être humain depuis plusieurs siècles. Il n'en reste pas moins que, dans la mémoire collective des Iraniens, le gouvernement français arrivé au pouvoir en 1981 a injustement identifié leur pays comme source de perturbation dans la région, au point de soutenir une dictature totalitaire dans son aventure criminelle à l'égard de l'Iran, mais aussi, en définitive, pour le malheur des Irakiens eux-mêmes. Comme l'Histoire l'a prouvé, le protégé de la France n'était pas vraiment le rempart de la démocratie laïque. La France a laissé, dans cette aventure, beaucoup de plumes, dont 50 milliards de dettes irrécupérables. Et il y a un mot qu'aujourd'hui encore les Iraniens, même ceux qui ne parlent pas le français, savent prononcer, c'est « super-étendard ». Ils ont du mal, comme moi-même, à comprendre comment la France a pu prêter ses avions et ses pilotes à l'envahisseur.

Certes, il faut tirer un trait sur le passé. La France a en Iran un rôle important à jouer. En fait, il y a en Iran un besoin de France, dans la mesure où la position

française reste distincte de celle des Américains et des Russes. On regretterait un excessif alignement de la diplomatie française au Moyen-Orient sur celle du président Obama, voire sur celle de son prédécesseur George W. Bush. Cela pourrait coûter cher à la France, car la région ne va pas en rester à sa cartographie actuelle ni avec ses dirigeants actuels. Ce besoin de France doit s'apprécier dans la durée, et non dans la satisfaction éphémère de quelques contrats commerciaux, qui ne seront par retournés à terme.

**J-M D. – Sachant que jamais l'Iran n'a agressé la France...**

A A-A. – ... Ni les intérêts français...

**J-M D. – ... et que les élites iraniennes restent francophiles et souvent francophones, la France a le devoir, tirant la leçon de ses erreurs, d'adopter – et de faire adopter par l'Union européenne – une attitude réfléchie, mesurée, d'ouverture à l'égard de l'Iran, puissance majeure sans le concours de laquelle il n'est pas de paix durable possible au Moyen-Orient, mais dont le peuple – surtout la jeunesse – reste en ébullition sous le coup de la réélection contestée d'Ahmadinejad. Nous ne pouvons pas davantage ne pas nous soucier du soutien politico-militaire de Téhéran au Hezbollah libanais, ni de la perspective à court terme d'un armement nucléaire iranien. Sur ce point, la possession de bombes atomiques opérationnelles par le Pakistan et Israël est-elle moins inquiétante ? Nul n'est bienvenu au club de la prolifération.**

A A-A. – La France avait mis relativement peu de temps à passer de la décision politique à la mise au point d'une arme nucléaire. L'Iran, sous embargo technologique depuis trente ans, s'y efforce depuis vingt ans. Ses techniciens sont tout à fait capables d'aboutir, tout comme les homologues de la recherche spatiale ont su perfectionner ses missiles nord-coréens au point de placer en orbite un satellite, ce qui a fait de l'Iran la neuvième puissance spatiale.

Dans le contexte régional, il ne faut tout de même pas oublier les agressions dont l'Iran a été victime. On peut admettre, il me semble, qu'il veuille – c'était déjà vrai du temps du chah – se doter de la dissuasion qui lui a manqué face aux chars de Saddam Hussein, faiblesse qui lui a coûté un million de morts et de blessés, huit ans de guerre et de destructions. En 1998, les taliban ont massacré quarante diplomates et journalistes iraniens à Mazar-e-Charif (nord de l'Afghanistan), ce qui a failli déclencher une guerre entre Kaboul et l'Iran et des heurts quasi quotidiens avec le Pakistan, puissance nucléaire : on l'a vu récemment avec un engin qui a explosé à la frontière irano-pakistanaise.

L'Iran ne manque donc pas d'arguments pour plaider en faveur de son besoin de dissuasion nucléaire afin d'asseoir sa sécurité nationale et son intégrité territoriale.

Par voie de conséquence, il peut y avoir course à l'armement nucléaire, impliquant l'Arabie saoudite et la Turquie. Tout cela peut entraîner un renversement du jeu de pouvoir dans tout le Moyen-Orient. Les voisins de l'Iran seront bien obligés de se prononcer pour ou contre l'Iran, ce qui risque d'enhardir des mouvements comme le Hezbollah ou le Hamas qui s'attendent, leur protecteur moral devenant puissance nucléaire, à pouvoir se montrer plus agressifs à l'encontre d'Israël. Mais les Israéliens eux-mêmes savent très bien qu'il n'est pas question pour l'Iran d'utiliser une arme atomique, puisque, bien sûr, une telle attaque entraînerait automatiquement la riposte symétrique, d'où la destruction réciproque (les musulmans seraient évidemment les victimes les plus nombreuses d'un tel échange). Cela ne se produira donc pas. En revanche, ce qui est probable, c'est la course générale à l'arme nucléaire dans la région, avec instauration progressive d'un équilibre stratégique.

Il faut savoir que tous les Iraniens, toutes tendances confondues, toutes générations confondues, sont pour la démarche nucléaire, y comprise militaire, de leurs gouvernants. C'est une question de fierté nationale. En fait, ils disent que le problème n'est plus de savoir comment empêcher l'Iran de se nucléariser, mais comment s'accommoder de vivre avec un Iran nucléaire sans tambour ni trompette.

**J-M D. – Iriez-vous jusqu'à dire que la possession par l'Iran de l'arme atomique calmerait le jeu ?**

A A-A. – Assurément. Je considère même que l'Iran, loin d'être le problème de la paix au Proche-Orient, au Moyen-Orient, en détient la clé. À Washington, le Département d'Etat lui-même a changé d'attitude. Il y a quelques années, il disait, à propos du nucléaire iranien : zéro tolérance, zéro enrichissement. Or, l'Iran a d'ores et déjà 15 000 centrifugeuses qui tournent et atteint le plafond de ses capacités autonomes d'enrichissement. Question : comment passer à l'enrichissement à 20 % de l'uranium iranien ? Peut-on y parvenir sur place ou faut-il faire appel à l'étranger ? La technologie et le savoir-faire sont acquis. Voilà pourquoi le vocabulaire des interlocuteurs, notamment l'administration américaine, emploie maintenant un mot anglais nouveau : *quiescence*. En clair : l'Iran est nucléaire, c'est un fait irréversible, inutile de le crier sur les toits ! Après tout, c'est ce qui s'est passé naguère pour le Pakistan et l'Inde.

**J-M D. – Mais enfin, n'est-il pas décevant, pour les Occidentaux raisonnables que nous sommes, de constater qu'aux dernières nouvelles l'Iran refuse d'exporter son uranium pour le faire enrichir ?**

A A-A. – Bonne et importante question. Les Iraniens, en acceptant que l'uranium déjà enrichi en Iran à 5 %, soit enrichi à 20 % en Russie et en France, ont fait un pas en avant, admettant ce qu'ils refusaient jusqu'à présent, prétendant tout enrichir

chez eux. Or, les Européens ont demandé que tout le stock iranien d'uranium enrichi à 5 % soit transféré à l'étranger en une seule fois. Les Iraniens objectent : et si nous exportons tout notre stock et ne recevons rien en retour ? Nous préférons des allers et retours mensuels, quantité pour quantité. Nous vous envoyons de l'uranium enrichi à 5 %, vous nous le rendez à 20 %. On en est là. Le principe est acquis, et c'est plus important que les modalités techniques : l'Iran accepte, enfin, de coopérer avec la communauté internationale. Tel est l'essentiel.

**J-M D. – Est-ce à dire que l'Iran pourrait revoir sa diplomatie dans le sens d'un progrès – dont on ne voit aucun signe précurseur jusqu'à présent – vers la solution du conflit israélo-palestinien ?**

A A-A. – N'oubliez pas que le changement amorcé par l'Iran ces temps derniers en matière de coopération nucléaire est d'autant plus remarquable qu'en ce domaine, il avait fait avec la France une expérience négative : en contrepartie du milliard de dollars investi par le chah dans Eurodif, de l'uranium enrichi devait être livré à l'Iran, condition qui n'a jamais été honorée par la France...

Quant au conflit israélo-palestinien, il faut prendre acte du fait que, pour la première fois dans l'histoire contemporaine, l'Iran est une vraie grande puissance régionale. Regardons les choses en face : le contentieux israélo-palestinien a été kidnappé par les Iraniens. Israël est menacé sur ses frontières par des intérêts pro-iraniens : au nord par le Hezbollah, au sud par le Hamas, à l'est par la Syrie. Ainsi l'Iran a-t-il réussi à s'approprier la principale cause arabe ; ainsi le conflit israélo-palestinien est-il une cause iranienne. Comment ne pas voir que l'Irak est aujourd'hui soumis à une majorité chiite soutenue par les Iraniens ? Comment ne pas voir qu'il est téléguidé par des Irakiens qui étaient, depuis vingt ans, exilés en Iran ? Comment ne pas voir que tout le nord de l'Afghanistan est aux mains des Tadjikes et des Hazaras persanophiles et chiites ? Comment ne pas voir que le nord du Yémen a éclaté récemment, avec la révolte des chiites, à l'instigation de l'Iran ? Et comment ne pas voir qu'en fait de rôle stabilisateur des Occidentaux en Mer rouge, il y a aussi la pression militaire de l'Iran en Erythrée, où il a installé une base ? Incontestablement, l'influence de l'Iran s'exerce aujourd'hui de la corne de l'Afrique jusqu'à l'Asie centrale. Est-ce là un constat sans importance ?

**J-M D. – Cette influence est-elle au service de la paix, ou d'une volonté de puissance en expansion ? Ahmadinejad tient toujours la même rhétorique violemment hostile à Israël. Sa diplomatie – dans la mesure où il en est le maître, vu les tensions qui affectent spectaculairement la société iranienne, divisant les religieux – comprendrait-elle enfin que les menaces renouvelées contre l'existence même d'Israël sont, pour nous, rédhibitoires ?**

A A-A. – Le discours antisémite et anti-israélien d'Ahmadinejad mérite évidem-

ment réflexion. N'oublions pas qu'en Iran il y a une communauté juive, la plus nombreuse de tout le Moyen-Orient et du monde arabe.

**J-M D. – Je l'ai rencontrée, apparemment libre, paisible et prospère, au bazar de Téhéran.**

A A-A. – Il y a en Iran 40 000 juifs, disposant de centaines de synagogues réparties dans tout le pays, et protégées par l'État. Quant à un conflit militaire entre l'Iran et Israël, l'absence d'échanges économiques et culturels, et donc de contentieux commercial, l'absence de frontières communes, la distance physique entre les deux pays, tout cela n'alimente pas un climat d'hostilité iranien envers Israël. On voit mal l'Iran traverser l'Irak et la Jordanie pour atteindre Israël.

**J-M D. – Oubliez-vous les fameuses fusées ?**

A A-A. – Mais quel intérêt majeur pourrait-il justifier en quoi que ce soit leur utilisation contre Israël ? Quelle motivation pourrait inspirer un tel tir, dont nous avons évoqué les effroyables conséquences pour les deux parties ? Les Iraniens ne se lèvent pas chaque matin en pensant à détruire Israël. D'ailleurs, beaucoup plus de civils musulmans que de juifs périraient dans un cataclysme indifférent à toute distinction de nationalité, de culture, de religion.

**J-M D. – Alors, à quoi bon perpétuer ce langage, ces menaces, ces provocations ?**

A A-A. – Pour obtenir de la communauté internationale, et en premier lieu des Occidentaux, un maximum d'avantages et pour réduire au silence les oppositions internes. Reconnaissons que cette stratégie a obtenu des résultats : jamais l'Iran n'a autant reçu contre l'espoir d'une renonciation à l'atome militaire. Jamais Ahmadinejad n'a été aussi fort dans ce pays.

**J-M D. – Citoyen français d'origine iranienne, avocat international, vous vous exprimez en toute indépendance à l'égard de quelque pouvoir politique que ce soit. Notre dernière question en appelle à votre connaissance intime, à votre information constamment renouvelée grâce à vos fréquents séjours en Iran : selon vous, peut-on espérer une évolution du régime des mollahs vers une coopération plus efficace de l'Iran à la paix régionale et mondiale, dans l'esprit civilisateur de la Perse ?**

A A-A. – Ne nous attendons pas à un changement de régime, mais sans doute à une détente intérieure et extérieure. Il y a déjà progrès dans les rapports Iran/États-Unis. Les Iraniens ont célébré les trente ans de la prise en otage des diplomates amé-



ricains, mais le dialogue est repris entre Téhéran et Washington. Aussi bien l'étranger peut-il constater que les irrégularités qui ont affecté la réélection d'Ahmadinejad, et qui ont donné lieu à des manifestations populaires sans précédent, ont fait bouger les lignes : il y a bel et bien une opposition résolue, face à la répression. Si l'Iran est loin d'être une démocratie, du moins est-il en proie au débat intérieur – ce qui n'est aucunement le cas d'autres pays du Proche et Moyen-Orient, pour lesquels l'opinion française, apparemment, trouve moins à redire en matière de liberté d'expression.

Les chiffres sont éloquentes : 72 % des Iraniens ont moins de 32 ans. Le pays compte plus d'étudiants (et d'étudiantes) à l'université que la France. L'illettrisme n'existe pas en Iran, où l'on compte plus d'internautes que dans tout le reste de la région, Égypte et Pakistan compris. Ce pays jeune aspire à tout autre chose que trente ans de théocratie. Que les Français soient conscients qu'ils ont beaucoup à gagner à faciliter l'accès de la jeunesse iranienne à sa culture, à son art de vivre, à son niveau d'universalité culturelle et de respect des libertés personnelles des hommes et, j'insiste, de la moitié du peuple iranien : les femmes.

# Anniversaire : Camus, un humaniste humble

par Christian Savès

Il y a 50 ans, le 4 janvier 1960, l'écrivain Albert Camus disparaissait tragiquement dans un accident de la route. Il était dans sa quarante-septième année. Prix Nobel de littérature en 1957, à un âge (44 ans) où d'autres briguent à peine le prix Goncourt, il laissait derrière lui une œuvre déjà foisonnante, marquée par le souci de l'humain, par un humanisme humble et généreux. Toute son œuvre est traversée, de part en part, par une souffrance fondatrice ou initiatrice : celle des petites gens qu'il avait tant côtoyées, durant son enfance algéroise, celle des sans-grade et des humiliés. Bref, tous ceux envers qui la vie n'avait pas fait preuve d'une générosité particulière trouvaient grâce, compréhension et affection auprès de lui. Ils n'en étaient que plus dignes d'attention, d'empathie et même d'éloge, à l'occasion. Il y a aussi, chez Camus écrivain, une expérience de la souffrance transformée en conscience, comme aurait dit Malraux. Il sait très bien que le bonheur de l'homme dans un ailleurs improbable n'est pas raisonnablement envisageable, mais il ne croit pas trop (non plus) au bonheur de l'homme ici-bas, même s'il l'appelle de ses vœux. Il en est résulté une sorte de tension permanente dont son œuvre porte la marque et dont elle s'est nourrie, au demeurant. Albert Camus a vécu, sa vie durant, dans une sorte d'écartèlement permanent, entre l'Algérie et la France, mais aussi entre la réalité et la vie rêvée. L'insatisfaction et le mal de vivre qu'exhalent à l'occasion ses écrits et sa manière d'être (tantôt distante ou tantôt sceptique), étaient le signe d'un inachèvement terrestre, d'une incomplétude qu'il savait irrémédiable et qui, de ce fait, lui était éminemment douloureuse.

Par les préoccupations humanistes qui ne cessèrent de l'animer, il était proche de *France Forum*, la revue de l'humanisme démocratique. Du reste, notre revue le lui rendait bien. Je me souviens qu'en 1996, lorsque Olivier Todd sortit sa remarquable biographie consacrée à Albert Camus, Henri Bourbon me demanda d'en rendre compte pour les lecteurs de *France Forum*, ce que je fis de bonne grâce<sup>1</sup>. Parce qu'il prisait fort peu les compromis et autres compromissions lorsqu'il était question de

---

<sup>1</sup>. Olivier Todd, *Albert Camus, une vie*, Gallimard, 1996.

l'homme, Camus prit rapidement ses distances avec la gauche bien pensante et, en particulier, avec le communisme et ses compagnons de route. C'est au début des années 1950 qu'il publia *L'Homme révolté*<sup>2</sup>. Ce livre sans concession et d'une grande probité intellectuelle lui valut une volée de bois vert, à gauche. Ce sera le signal de la rupture, laquelle se soldera par des invectives, et Sartre ne sera pas le dernier à prendre ses distances avec lui, à le clouer au pilori. Ce sera la fin d'une amitié littéraire et Sartre aura beau jeu d'écrire, en 1960, au lendemain de la disparition de l'écrivain : « Nous étions brouillés, lui et moi. Une brouille, ce n'est rien – dût-on ne jamais se revoir –, tout juste une autre manière de vivre ensemble. »<sup>3</sup> C'était du Sartre dans le texte, un Sartre dialecticien, avant tout soucieux de lui-même, de soigner sa posture, pour la postérité. L'humanisme de Camus faisait authentique, pas celui de Sartre. À l'humanisme humble, sincère et discret de Camus s'opposait l'humanisme clinquant et tapageur, déjà médiatique d'un Sartre... Un pseudo-humanisme, en vérité, presque un délire esthétique. C'était tout Camus et tout Sartre : d'un côté, la discrétion et, de l'autre, l'ostentation à outrance, presque le voyeurisme.

Paradoxalement, si Camus était malheureux, c'est parce qu'il aimait trop la vie. Il aimait trop la beauté pour se passer du monde, pour s'en exclure comme quelqu'un qui serait en surnombre. Dans *L'Étranger*<sup>4</sup>, lorsque le prêtre qui encourage Meursault à mourir lui dit : « Je ne peux pas vous croire. Je suis sûr qu'il vous est arrivé de souhaiter une autre vie », le héros du livre laisse échapper cet aveu : « Oui, mais une vie où je pourrais me souvenir de celle-ci. » Ceci étant, toute l'œuvre de Camus n'a été que la recherche d'un compromis entre la nature et l'homme, une tentative pour établir une coexistence pacifique entre ces deux forces hostiles. L'homme est condamné à vivre, en ce bas monde, mais au prix d'une impossible innocence. Il lui faut alors combattre le sentiment et la conscience de l'Absurde en tentant de se réconcilier avec la tendre indifférence de l'univers. Camus s'y est employé avec talent dans des écrits tels que *L'Étranger*, *La Peste* ou encore *Les Justes*. Afin de réconcilier l'homme avec le monde, il faut peut-être commencer par lui faire comprendre qu'il ne doit rien pousser jusqu'au bout. C'est, en quelque sorte, l'éloge de la pensée de Midi. Pour Camus, l'intelligence est notre faculté de ne pas pousser jusqu'au bout ce que nous pensons, afin que nous puissions croire encore à la réalité... et nous la rendre plus supportable.

Camus parlait trop du bonheur pour être lui-même heureux et serein. Il savait que ce monde est un combat, qu'il faut se battre chaque jour pour avoir sa place, que c'est la seule vérité qui vaille. Mais il n'ignorait pas, non plus, qu'on ne rate pas sa vie, quand on la met dans la lumière. Il s'est employé, avec le succès que l'on sait,

<sup>2</sup>. Gallimard, 1951.

<sup>3</sup>. Citation extraite de la nécrologie de Camus que Sartre écrit au lendemain de sa disparition tragique et qui fut publiée dans *France-Observateur* le 7 janvier 1960.

<sup>4</sup>. Gallimard, 1942.

à mettre la sienne dans la lumière, en laissant une œuvre étincelante et altière. Lorsqu'il nous quitta brutalement, au tournant d'une décennie qu'il n'eut pas le temps de connaître, il nous laissa aussi beaucoup de regrets. D'abord, ceux que donne un grand écrivain qui part brusquement en laissant un manuscrit inachevé et prometteur qu'il avait emporté avec lui<sup>5</sup>. Ensuite, et plus largement, des regrets éternels à l'idée de l'œuvre (d'une ampleur et d'une densité absolument hors du commun) qu'il aurait pu produire si la vie lui avait donné plus de temps, encore deux ou trois décennies. Hélas, le destin en décida autrement et choisit de le faucher dans la fleur de l'âge, alors que son œuvre était tout juste parvenue à maturité.

Il est des absences que le temps qui passe ne comble jamais... c'est peut-être mieux ainsi.

*Christian SAVÈS*

---

<sup>5</sup>. Ce manuscrit inachevé, qui fut retrouvé dans sa serviette après l'accident, n'a été publié avec l'autorisation de ses héritiers (ses deux enfants, Catherine et Jean) que très longtemps après la disparition de l'écrivain, chez son éditeur de prédilection, son fidèle éditeur. Il a paru sous le titre qui semble avoir été pressenti par l'auteur lui-même : *Le Premier Homme* (collection « Cahiers Albert Camus », Gallimard, 1994).

# Le Brésil : le nouveau géant tranquille

par Philippe Boncenne

*Le Brésil, malgré les liens de la latinité, est mal connu en France.  
Il est temps que notre pays prenne conscience du rapide développement  
que connaît la première puissance de l'Amérique du Sud.*

**A** lors que les pays développés de l'Europe, les États-Unis ou le Japon peinent à sortir de la crise et restent englués dans des plans de relance poussifs et des problèmes que certains vont jusqu'à juger insolubles – endettement chronique, chômage massif, désindustrialisation, etc. –, les pays émergents, au contraire, Chine en tête, continuent à surfer sur la vague et à tirer la croissance dans le monde.

Parmi eux, il en est un qui s'affirme de plus en plus sur la scène internationale. Il séduit les investisseurs étrangers avides de promesses et commence à exploiter son potentiel. Il n'est pas besoin de chercher très loin pour comprendre qu'il s'agit du Brésil. Qu'il semble maintenant loin le temps où, à l'évocation de ce pays, les mauvaises langues glosaient sur ce dernier en parlant du pays du futur et qui le restera...

Pays-continent en tant que tel, représentant seize fois la superficie de la France, le Brésil a aussi pendant longtemps véhiculé l'image d'un pays où il fait bon vivre, mais où les gens ne sont pas suffisamment sérieux pour y faire des affaires. Il était surtout renommé pour ses plages, sa musique douce et envoûtante, son football chatoyant, ses jolies femmes, sans oublier son café qui fit la fortune de quelques barons locaux au XIX<sup>e</sup> siècle. Bref, la parfaite image d'un pays exotique.

Si l'on veut comprendre l'irruption du Brésil dans la scène internationale, il importe de faire un petit retour en arrière. Nous sommes en 1985, les militaires qui gouvernent le pays d'une main de fer depuis plus de vingt ans, sous la pression de l'opinion publique, de mouvements sociaux puissants menés entre autres par un syndicaliste nommé Lula, acceptent au terme d'âpres négociations de quitter le pouvoir et de le rendre aux civils. C'est le retour tant espéré de la démocratie alors que la plupart des pays de la région, Chili, Argentine, Paraguay, traversent les affres de

dictatures parfois sanglantes. C'est une chance inespérée pour le Brésil que d'avoir su assurer une transition politique en douceur liée en grande partie au caractère pacifique de son peuple. Elle permettra d'asseoir les fondements de cette jeune démocratie.

Cependant, et malgré les années de croissance qu'a connues le pays avec les militaires, la situation économique est chancelante. Quelques économistes internationaux pensent que le Brésil est au bord du gouffre, le pays ploie sous une dette vertigineuse, l'inflation atteint des sommets stratosphériques et son industrie nationalisée et obsolète manque cruellement de compétitivité. Sous la présidence d'un homme politique beau gosse et original, qui fera beaucoup parler de lui, Fernando Collor, le pays lance au début des années 1990 le plan Real qui va véritablement marquer le point d'inflexion et le redressement de l'économie brésilienne. Ce plan économique très ambitieux, avec des thérapies de choc d'inspiration libérale, s'articule autour de trois axes :

- Création d'une nouvelle monnaie, le real, et arrimage de cette dernière au dollar US.
- Baisse des droits de douane pour la majorité des produits industriels.
- Privatisation progressive de l'ensemble des sociétés nationalisées, exception faite du pétrole et de son fleuron Petrobras.

Le plan approuvé par la classe politique est un succès. Il va permettre ainsi au Brésil de reprendre sa place parmi les grands pays industriels et de rentrer de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Le colosse du continent sud-américain finit enfin par se réveiller...

Paradoxalement, les premiers succès du Brésil sur la scène internationale et sur les marchés à l'exportation sont à mettre au crédit de son agriculture. Diversifiée, affichant des rendements comparables à l'Europe ou aux USA, bénéficiant de conditions climatiques exceptionnelles, les produits brésiliens de toute nature, notamment le café, mais aussi la viande, le sucre, le jus d'orange, le tabac, le soja, le poulet, commencent à inonder les marchés internationaux et à bousculer les chasses gardées des agriculteurs occidentaux.

C'est là où la culture extensive pratiquée au Brésil par les grands propriétaires terriens, les fameux fazendeiros, donne à l'agriculture brésilienne un avantage incomparable.

Le pays dispose à l'heure actuelle d'une réserve de 100 millions d'hectares de terres disponibles et ce, sans déboiser la forêt amazonienne d'un seul arbre.

Pour compléter le tableau, le Brésil, à juste titre il faut le dire, se plaint auprès de l'OMC des énormes subsides dont bénéficient nos agricultures en Europe et aux États-unis et qui faussent la concurrence.

Parallèlement à son agriculture, le Brésil a développé, souvent avec l'aide étrangère, une industrie puissante qui repose sur deux piliers. Une industrie minière de premier plan dont le chef de file est la société Vale, le pays disposant, il est vrai, d'un sous-sol qui regorge de minerais et une industrie pétrolière, avec à sa tête l'entreprise publique Petrobras – 5<sup>e</sup> capitalisation boursière au monde – leader dans la production offshore qui lui permet désormais d'être autosuffisant et de ne plus avoir à dépendre des cours erratiques du pétrole sur les marchés internationaux.

Il serait cependant injuste de passer sous silence les autres secteurs où le Brésil est devenu un acteur majeur comme l'aéronautique, grâce au constructeur Embraer, leader dans la fabrication des avions moyen-courriers, la sidérurgie, où certaines entreprises comme Gerdau constituent des références en la matière, où dans un secteur plus grand public comme la cosmétique, les Brésiliens ayant presque tous le culte du corps et de la beauté, qui est maintenant en terme de valeur le 5<sup>e</sup> marché du monde.

Dans le secteur automobile, s'il n'existe pas de constructeur brésilien, le Brésil est après la Chine le marché qui connaît la plus forte croissance. Exemple de cet engouement pour le marché brésilien, le groupe Volkswagen qui vient d'annoncer récemment des investissements d'un montant de 2,4 milliards d'euros afin d'accroître ses capacités de production. La majorité des marques automobiles sont présentes au Brésil et se livrent une concurrence féroce dans un marché qui fait la part belle aux petites cylindrées. Nos deux constructeurs français arrivés après les autres enregistrent des succès commerciaux même si leur part de marché est encore réduite. Ils placent le Brésil comme une de leurs priorités dans leur stratégie d'expansion internationale.

Bref, à l'image du secteur automobile, l'industrie brésilienne a su ces dernières années se moderniser, se restructurer et restaurer sa compétitivité.

On est donc surpris lorsque l'on découvre les classements internationaux de constater que le Brésil n'occupe que la 56<sup>e</sup> place au niveau de la compétitivité. Ceci s'explique principalement par deux facteurs :

- Des infrastructures insuffisantes qui ont généré de véritables goulets d'étranglement et qui pénalisent les exportateurs brésiliens. Routes, ports, aéroports, aires de stockage, une très grande partie de l'appareil logistique brésilien a un besoin criant de se moderniser. Conscient de cette situation, le gouvernement vient de lancer un vaste plan visant à remédier à cette situation.

- L'éducation. Le gouvernement du président Cardoso avait déjà investi dans ce domaine afin que le Brésil puisse combler une partie de son retard par rapport aux pays développés. Ces investissements et ces efforts ont besoin d'être poursuivis.

Dans un registre différent, une réforme de l'État et de son système juridique s'im-

pose. Le Brésil est encore un casse-tête pour les investisseurs tant les lois sont complexes et varient d'un État à l'autre, dans un pays au système politique fédéral comme l'Allemagne. Il est indispensable pour quiconque veut investir au Brésil d'avoir un avocat local rompu aux méandres de la loi et aux arcanes juridiques.

Le monde entier sera confronté dans les années à venir à trois immenses défis que tous les gouvernements devront relever en y apportant des réponses collectives :

- Un défi alimentaire tout d'abord, car trop de gens meurent encore de faim dans le monde. Mais nous avons vu que le Brésil, puissance agricole dotée de ressources abondantes, sera l'un des greniers de l'humanité.

- Un défi énergétique, en raison de la fin annoncée du pétrole au rythme de la consommation actuelle. Les récentes découvertes au large des côtes brésiliennes – les experts parlent de 80 milliards de barils de réserve en mer profonde – vont faire du Brésil une grande puissance exportatrice de pétrole. Ceci sans compter la mise en œuvre d'énergies alternatives comme la biomasse ou l'éthanol dont le Brésil est déjà le premier producteur. À l'heure actuelle, 80 % des automobiles au Brésil roulent à l'alcool. Le pays exporte son savoir-faire sur cette technologie, alors que la France et les lobbies du pétrole ont fermé la porte à cette source d'énergie alternative moins polluante que l'essence ou le gazol.

- Un défi écologique. Nous savons tous maintenant que le réchauffement climatique est un enjeu majeur et pressant. Le Brésil, sur cette question sensible, se retrouve en première ligne. L'Amazonie encore intacte à 85 % et abritant 20 % des espèces de la planète est un des poumons de l'humanité qu'il faut préserver à tout prix. Sur le problème des émissions de CO<sub>2</sub>, le Brésil émet moins de particules que la France ou que le Mexique. Le pays peut se targuer de constituer un exemple pour les autres.

Enfin, n'oublions pas la question récurrente de l'eau dont les ressources s'épuisent dangereusement et risquent de provoquer, comme au Moyen-Orient, des conflits entre les pays. Là aussi, le Brésil aura un rôle majeur, car il détient les plus grandes réserves d'eau douce de la planète.

L'élection du président Lula en 2002 avait fait craindre à beaucoup que le pays sombre dans un dirigisme économique qui aurait fait retomber son économie dans ses pires travers historiques. Il n'en a rien été... À l'heure où Lula achève son dernier mandat, son plus grand mérite aura été de bien savoir s'entourer et ne pas céder à la facilité avec des mesures populistes et démagogiques, comme l'a fait son voisin du Venezuela, qui auraient ruiné la confiance des investisseurs étrangers.

Dans cet ordre d'idées, le pays dispose de réserves financières confortables, l'inflation est sous contrôle et l'endettement de l'État reste raisonnable. Seuls les taux d'intérêt historiquement élevés ont du mal à baisser.



À l'image de son président et fort de ses succès sur le plan économique, le Brésil impose maintenant sa voix sur toutes les grandes questions internationales, y compris la résolution des conflits. Le pays se pose comme médiateur avec l'Iran, ou dans la récente dispute entre ses voisins la Colombie et le Venezuela. Le pays veut dépasser son stade de puissance régionale et frappe avec insistance à la porte de l'ONU pour être membre permanent du Conseil de sécurité.

Si le Brésil veut continuer à capitaliser sur ses derniers succès économiques et diplomatiques, il devra répondre aux attentes de son peuple sur la question de la réduction de la pauvreté et des inégalités. Un tiers des Brésiliens vivent dans la pauvreté lorsque ce n'est pas dans la misère. Le pays est toujours l'un des plus inégalitaires au monde même s'il faut reconnaître que le gouvernement de Lula a mis en place des mesures d'aide aux plus démunis.

Ceci passe entre autres par un effort massif dans l'éducation. Trop de jeunes Brésiliens n'ont pas de formation et ne peuvent en conséquence s'intégrer dans le marché du travail et finissent par tomber dans la violence et l'exclusion. Le prochain gouvernement devra aussi s'atteler à réduire la criminalité et la délinquance dans les grandes villes où elle atteint parfois des sommets.

L'organisation de la prochaine coupe du monde de football, en 2014, et l'attribution récente des Jeux olympiques 2016 à la ville de Rio vont constituer sans nul doute deux fantastiques vitrines pour le pays et son peuple. Ils pourront montrer au monde entier non seulement leur sens de la fête, mais aussi leur gentillesse et leur sens de l'hospitalité.

*Philippe BONCENNE*

# Le dictionnaire du sens interdit

par André Le Gall

**AMÉRIQUE (1°).** Elle nous a libérés. Elle nous a protégés. Elle nous surplombe. Elle nous gouverne. Elle nous encombre. « L'Europe et sa fille l'Amérique », disait de Gaulle. Ce qu'ont représenté au fil des siècles ces millions de migrants qui ont fui l'Europe, c'est d'abord une transfusion, une formidable transfusion d'énergie. Déterminés à exercer leur pleine liberté religieuse, à échapper aux entraves des régimes politiques monarchiques, à se libérer de structures sociales héritées de la féodalité, à s'arracher aux détresses économiques du Vieux Continent, ils ont abordé aux rives du Nouveau Monde, l'œil conquérant, le muscle tendu, l'intelligence en éveil, fondant une puissance dont l'irruption sur la scène internationale s'est opérée au tournant du xx<sup>e</sup> siècle. Les Américains n'ont pas cru qu'ils pouvaient rester étrangers aux affaires du monde. Lorsque le Japon, le 7 décembre 1941, envoie par le fond leur flotte du Pacifique à Pearl Harbor et que l'Allemagne, le 11 décembre, leur déclare la guerre, les Américains s'avisent que, sans en avoir eu l'initiative, la guerre est venue à eux, et que, si pleine de chagrins, d'incertitudes et de risques qu'elle soit, s'ils la gagnent, elle leur promet la première place parmi les nations. Et le 2 septembre 1945, quatre mois après la capitulation de l'Allemagne, le général Douglas Mac Arthur, du pont du *Missouri*, en baie de Tokyo, signifie au monde cette suprématie. Lorsque le maréchal Staline, maître de l'Europe de l'Est, se dresse comme une ombre menaçante au-dessus des peuples de l'Ouest, le Pacte atlantique vient, en 1949, garan-

tir aux Européens que l'Armée rouge ne pourra faire mouvement sans que l'Amérique ne soit partie au conflit. S'ensuivent quatre décennies de guerre froide avec ses affrontements, ses vertiges, ses équilibres, ses règles, ses conférences, au terme desquelles l'Armée rouge fait mouvement, mais pour rentrer chez elle. Si l'on veut bien considérer que ce résultat a été obtenu sans que l'espèce humaine ait eu à subir les exterminations et les destructions qu'eût entraînées une conflagration nucléaire, il faut bien admettre qu'au long de ces décennies, malgré de dramatiques dérives, l'Amérique et l'Europe ont été intelligemment et honorablement gouvernées. Le ferment de cette victoire a été l'alliance entre les peuples de la liberté. Si, à présent, outre-Atlantique, des esprits mal éclairés venaient à estimer que cette alliance stratégique n'a plus de raison d'être parce que la puissance américaine, loin de considérer l'Europe comme une alliée, doit voir en elle une concurrente qu'il faut déstabiliser, si, dans cette perspective, l'action de l'Amérique consistait à attiser les causes d'hétérogénéité et de paralysie, de trouble et de chaos en Europe tout en travaillant à l'effacement des nations et à l'araselement des identités et des cultures, il faudrait alors faire observer poliment à ces stratèges myopes que l'Amérique ne survivrait pas à l'apostasie de l'Europe, que le naufrage du navire matriciel entraînerait à terme, inéluctablement, la submersion du navire amiral.

André LE GALL

# La pop-finance

par Georges Dumas

Nous sommes en 1979 ! Le taux des prélèvements obligatoires sera de 40,7 % pour 2009, comme il y a trente ans. Depuis quinze ans, la baisse des impôts a été le thème majeur de l'élection présidentielle, mais le fameux taux des prélèvements restait bloqué entre 44 et 43 % et voilà qu'au moment de façonner le budget 2010 les parlementaires apprennent que l'impôt pèse moins sur le PIB. Le malheur est qu'il pèse plus sur le contribuable ; à l'inverse du slogan bien connu, en 2009, on demande moins à l'impôt et plus au contribuable car dans le même temps, le revenu des contribuables (pas de tous) a diminué, dans la proportion de celui de la France.

Nous sommes en 1979, mais en 1979 les comptes publics étaient équilibrés et le taux des prélèvements obligatoires de l'époque était exact : celui d'aujourd'hui est factice car le déficit des comptes publics est de l'ordre de 8 %, ce qui signifie que l'on renvoie aux années prochaines le paiement des impôts que l'on ne paie pas cette année – environ 140 milliards – qui seront prélevés par les prochains budgets. En réalité, le déficit des comptes publics c'est de l'impôt en attente ; nous bénéficions d'un moratoire et, si l'on voulait bien tenir compte des engagements des administrations publiques, le taux des prélèvements serait de 49 %, loin devant le taux moyen européen, un niveau jamais atteint dans notre pays. On n'est donc pas revenu à 1979 ?

La facilité avec laquelle le Trésor emprunte a donné au gouvernement l'idée d'augmenter le volume habituel des émissions et de lancer

un emprunt qui pour être spécial ne s'ajoutera pas moins à la dette existante, 80 % du PIB. Les économistes sont perplexes : les chefs d'entreprise sont partagés entre l'espoir de profiter de la manne et le souci du remboursement : dans l'entreprise il faut rembourser. Denis Kessler, ancien vice-président du Medef, s'étonne : « C'est le pastis pour soigner la gueule de bois ! » On n'est décidément pas en 1979. Cet emprunt qu'on voulait grand sera petit ; Michel Rocard, rappelé au service malgré son grand âge, se félicite de l'avoir rapporté à un montant raisonnable, 35 milliards, qui ne bouleverse pas l'accueil habituel fait par le marché à ce bon client. De mauvais coucheurs marmonnent qu'il aurait été plus sain de revenir sur les récentes largesses fiscales ; on a privilégié la fuite en avant.

Ce n'est pas faute d'imagination. Le gouvernement a inventé une taxe destinée à décourager l'emploi des énergies polluantes et il monte aussitôt un mécanisme compliqué pour subventionner ceux qui en consomment le plus, de façon à leur permettre de maintenir leur consommation au même niveau. Ainsi, les effets recherchés de la taxation sont annulés. Le bon sens commandait de subventionner ces populations défavorisées pour qu'elles substituent des énergies propres aux énergies polluantes (voiture électrique) ou pour diminuer leurs dépenses de chauffage (isolation). On aurait réduit la consommation d'énergies polluantes et on aurait aidé les consommateurs les plus fragiles, mais on se serait privé du plaisir d'envoyer en janvier des milliers de petits chèques. C'est la POP-FINANCE.

L'incohérence règne sur la fiscalité de l'énergie. Avec la prime à la casse, les Français sont subventionnés pour acheter des voitures et avec la taxe carbone ils sont priés de les laisser au garage. Mais si, contrairement à cette directive, ils s'en servent, ils seront remboursés ! Comprenez qui pourra. Les interventions s'annulent, c'est le triomphe de la bureaucratie. De toute façon, l'effet de cette taxe ne peut être qu'insignifiant ; l'expérience des vingt-cinq dernières années montre que l'augmentation du prix des carburants n'a d'effet sur la consommation que si l'augmentation est de l'ordre de 20 %, comme on l'a constaté lors de la hausse du prix du pétrole. Comme d'habitude, toutes les professions ont de bonnes raisons pour demander exonération ou modération : agriculteurs, pêcheurs, voyageurs de commerce, infirmiers, habitants des zones rurales, transporteurs, tous auront un traitement spécial : merveilleuse simplicité.

La prime et la taxe complètent l'absurdité du traitement fiscal de l'énergie : les exonérations pour favoriser les économies d'énergie sont

depuis longtemps incohérentes : elles ne sont accordées que pour les résidences principales, comme si l'énergie consommée dans les résidences secondaires n'avait pas d'effets nocifs.

Ces contorsions ajoutent encore au baroque du système fiscal français ; elles condamnent l'interventionnisme fiscal mais en apparence tout le monde y trouve son compte : les Verts voient leurs idées gagner les pouvoirs publics, les industriels du pétrole et les constructeurs d'automobiles ne perdront pas de chiffre d'affaires, les consommateurs exonérés auront le sentiment d'être protégés et de faire une bonne affaire. La taxation de l'énergie méritait une réflexion approfondie ; il n'y a pas eu de débat sérieux sur le sujet depuis le début des années 1950 lors des propositions d'Eugène Schueller. L'occasion était trop belle, il fallait la manquer. C'est la POP-FINANCE !

*Georges DUMAS*

### *Depuis un an...*

par Jean Lecanuet

Il est trop tôt pour porter un jugement sur un régime qui n'a qu'un an et, s'il faut présenter un bilan de la situation politique depuis le 13 mai 1958, je suis tenté de répondre contradictoirement : tout a changé et rien n'a changé.

La guerre d'Algérie continue. Les impôts et les prix ont augmenté. Le franc a été dévalué. Le chômage a fait son apparition. La pratique des grèves réapparaît. Le problème scolaire n'est pas réglé. Une puissante minorité communiste subsiste dans le pays, sinon au Parlement.

Rien n'a donc changé dans l'ordre des difficultés. La propagande officielle, qui manque son but par sa partialité, s'attache à rappeler les étapes qui ont été franchies sur la voie du redressement national. Il est cependant vrai qu'elles traduisent des succès réels, encore que très fragiles. Les uns s'inscrivent dans le domaine des finances de l'État, d'autres dans les manifestations d'un éveil de l'Algérie à la vie démocratique et dans un retour de la production au rythme qu'elle avait atteint avant les événements de 1958.

#### **Un bon exercice d'humilité**

Mais le pays espérait davantage. Il s'attendait à des miracles, surtout en Algérie. Il découvre qu'il n'a pas suffi de changer de « système » pour conjurer les périls. Les auteurs de la désillusion ou, pour parler comme le général de Gaulle, de la mélancolie collective qui en résulte, sont ceux qui se sont livrés avec excès au dénigrement du passé et à l'exaltation de l'avenir. Ils pratiquent aujourd'hui les responsabilités du pouvoir. C'est un bon exercice d'humilité. Il n'est malheureusement pas possible de faire passer tous les opposants par cet

exercice salutaire. La France ne peut s'exposer aux risques d'une révolution par an, même pour les besoins de leur édification.

Ainsi, l'opinion publique, d'abord frappée de stupeur, et comme envoûtée par l'événement, se ressaisit et s'aperçoit qu'au-delà des slogans et des mirages les faits ont, quel que soit le régime politique, une réalité, une opacité, une résistance intrinsèque. Loin de conduire au découragement ou à l'impatience, cette prise de conscience de la nature des faits politiques peut aider à résoudre les difficultés plus sûrement que l'enthousiasme factice d'un instant. Ceux qui regardent la politique comme le service d'un idéal de vie et de civilisation par la mise en œuvre, toujours obscure et difficile, des techniques capables de l'incarner se réjouissent de la clarification qui commence à s'opérer dans l'opinion publique.

Si rien n'a changé, ou si peu encore, dans l'ordre des difficultés, tout a changé dans la possibilité de les surmonter puisque la permanence du pouvoir, qui est la condition du reste, est établie.

Cette sorte de monarchie non héréditaire, qui préside aux destinées de la V<sup>e</sup> République, donne au gouvernement les perspectives de la durée et les moyens de la continuité, dont la privation fut si préjudiciable à ses prédécesseurs.

M. Debré, qui fut sous la IV<sup>e</sup> République l'un des grands démolisseurs de ministères, doit apprécier la solidité du sien. Il aura le privilège de pouvoir être jugé sur le résultat de son action.

La règle d'un gouvernement par législature est saine. Le Parlement sera bien avisé de s'en convaincre, sans renoncer pour autant à son devoir de contrôle, de critique et de remontrance.

## **La distance entre le gouvernement et le peuple**

Mais la durée du pouvoir n'est pas toute la solution du problème. Sa permanence serait rapidement vide de réalité politique si elle ne s'exerçait en accord avec les aspirations profondes du peuple.

Le gouvernement, dans le présent, ne vit que par procuration. Il doit sa consistance, moins à l'adhésion profonde du pays et de ses représentants, qu'à la délégation qu'il reçoit du chef de l'État.

Il apparaît que la France a une Constitution parlementaire dans les textes, présidentielle dans les faits ; notre République a un empereur, assisté d'un Cabinet de ministres et de commis, qui assure l'Administration des choses, sans constituer un gouvernement des hommes. Dès lors, la distance reste grande entre le gouvernement et le peuple, qui s'en remet à son entreprise sans avoir le sentiment de la partager.

Sans doute cette déviation, qu'il faudra guérir, de la démocratie vers la technocratie, était-elle difficilement évitable dans les débuts de la V<sup>e</sup> République. La démocratie était arrivée à un point telle d'anarchie qu'elle ne pouvait autrement se survivre. Il faut même admirer que les libertés aient pu être sauvées. Voilà d'ailleurs ce dont ne se consolent pas les ultras du 13 Mai ! Ce qu'ils voulaient, ce qu'ils recherchent encore, ce n'est pas la métamorphose, a mis la mort de la République.

## **Reconstruire la démocratie**

Par bonheur, la France, par la rencontre de ces deux grandes volontés, fut préservée de la guerre civile et elle voit se lever l'espoir qui fut toujours le nôtre, d'un régime politique capable de réconcilier enfin la force avec la liberté, l'autorité avec le progrès et, pour tout dire, de la Patrie avec la République. Il appartient aux militants de la démocratie politique et sociale de faire de cet espoir une réalité.

Ils disposent d'un délai – celui que leur procure la présence au pouvoir du général de Gaulle –

pour reconstruire la démocratie. Ce n'est qu'un répit. Car il n'est pas exclu que nous connaissions un autre 13 Mai. S'il se produit, sous d'autres aspects et en d'autres lieux que le premier, il opposera sans recours les partisans d'une dictature d'extrême droite et d'extrême gauche à ceux de la liberté.

Aux démocrates de se préparer sans perdre un jour à ce rendez-vous de l'Histoire. À eux de s'organiser pendant qu'il en est temps et de faire la preuve qu'il est possible de résoudre les problèmes de la nation sans sacrifier les libertés de l'esprit.

## **La mission des partis**

C'est dans cette perspective qu'il faut rebâtir, élargir et rajeunir les partis politiques. Leur rôle ne saurait se limiter, comme le prévoit la Constitution, à concourir à l'expression des suffrages. Leur fonction n'est pas celle d'une machine électorale. Un cartel, un front, un comité peuvent y suffire. Leur mission est plus haute. Elle doit tendre à rétablir le dialogue entre le peuple et le pouvoir, à organiser en profondeur la vie politique dans le pays, à faire de chaque homme un citoyen responsable du destin de la nation, à concilier la liberté d'expression avec la discipline de l'action. Leur nature n'a pas pour fin la division des esprits et l'opposition au pouvoir.

Loin d'être un facteur de négation et de division, le parti politique peut et doit devenir l'instrument qui assure la participation du peuple aux responsabilités du pouvoir et l'insertion du pouvoir dans la vie d'un peuple.

**Jean LECANUET**

*France Forum*, n° 18, juillet 1959

## Notes de lecture...

### *André Diligent (1919-2002) Paroles vécues* de Coralie Ammeloot

Qui se souvient qu'en 1965, André Diligent fut, pendant quelques sondages, l'homme politique le plus apprécié des Français – il se battait alors pour l'indépendance de la télévision et contre la publicité clandestine – et que certains journalistes lancèrent l'idée, accueillie par lui avec un grand éclat de rire, de sa candidature à l'élection présidentielle toute proche ?

C'était en effet le mal connaître, lui « le fantassin de la politique, cet obsédé qui se donne le ridicule de croire en ce qu'il fait et de le faire sérieusement », comme devait le déclarer Jean-François Kahn.

En une vingtaine de courts chapitres reprenant quelques-uns de ses textes, Coralie Ammeloot, qui vient de terminer le classement de ses archives, heureusement sauvées par quelques amis et maintenant conservées à la médiathèque de Roubaix, permet à la fois de comprendre ce qui animait la vie de ce démocrate chrétien qui adhéra au MRP dès sa création en 1944. Il ne le quitta jamais, fidèle à l'inspiration de Marc Sangnier, dont le père fut l'un de ses plus proches compagnons, et mena toute sa vie un combat pour plus de justice, de tolérance et de responsabilité, que ce soit au Parlement ou à Roubaix.

François Mitterrand, en visite officielle en 1983 peu après son élection à la mairie, qualifiait Roubaix de « ville en péril, ville en détresse ». Loin de se décourager, lui qui était né à l'ombre de l'hôtel de ville, il s'employa à la faire bouger et pouvait, au moment de se retirer en 2002 lorsque ses forces le trahirent, dresser un bilan

très positif, laissant en particulier un joyau, la « Piscine », un musée maintenant de réputation internationale, inauguré à la veille de sa mort, sa dernière visite.

Au fil de ces « Paroles vécues », on retrouve la marque d'une personnalité peu commune à travers ses prises de position et son engagement dans les grands combats d'un *xx<sup>e</sup>* siècle tourmenté, de la Résistance à la guerre d'Algérie, de la construction de l'Europe aux questions les plus actuelles – l'écologie, l'intégration.

« André Diligent, écrit dans sa préface René Vandierendonck qui lui a succédé à la mairie, a tracé un sillon, une feuille de route pour un avenir que nous espérons meilleur pour tous. »

*Jean-Pierre PRÉVOST*

Éditions Les lumières de Lille  
(40, rue du Curoir – 59100 Roubaix) – 17 €

---

### *L'Argent sans maître* de Charles-Henri Filippi

« La crise est celle, fondamentale et globale, de l'argent », affirme en introduction l'auteur. Celui-ci n'est pas un imprécateur ordinaire. Haut fonctionnaire pendant dix ans, il a été président-directeur général de la banque CCF, devenue HSBC France.

Il n'exprime pas des préjugés nés de convictions religieuses, d'ambitions politiques ou de pesanteurs sociologiques. Il parle librement, objectivement. Son analyse est d'autant plus impressionnante et convaincante ; partant de l'argent, fidèle instrument du progrès écono-



mique, par conséquent du progrès social, l'auteur décrit le passage de l'argent contenu à l'argent sans bornes. L'économie de marché a muté. Elle est devenue une « société de marché ». Pas d'un jour à l'autre, mais par la perversion de la pensée des grands maîtres à penser du XVIII<sup>e</sup> siècle : Hobbes, Locke, Rousseau, que Charles-Henri Filippi sait replacer dans la perspective de son raisonnement, le plus proche de lui étant ce grand sociologue et philosophe allemand de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : Georg Simmel. Son analyse rejoint et éclaire les débats du colloque sur la crise, tenu par *France Forum* au printemps 2009, quand il écrit « l'argent s'empare du rôle que jouait la violence chez Hobbes, comme générateur de la loi commune ». L'argent s'établit comme motivation centrale de l'individu et en même temps comme conflit à résoudre.

« La grande vertu de l'argent, écrit-il, c'est d'avoir assuré la victoire du consentement et du "vendre" sur la violence et le prendre. » Mais cette transformation des rapports sociaux s'effectue en s'appuyant sur deux principes : le contrôle collectif de l'argent, « qui est au cœur du contrat social libéral : l'argent est un bien public. Le deuxième, c'est la dispersion de l'argent : la cupidité est un vice, mais l'avarice rationnelle des petits est le meilleur frein contre l'excès des princes. L'oubli de ces deux principes trace la piste de la crise où nous sommes. »

On voit quel fondement intellectuel puissant est posé à l'étude de « la révolution d'octobre », comme nous l'avons intitulée dans le numéro de la fin de l'année 2008. Nous l'avons également décrit (n° 33) l'oligarchie financière s'est emparée du monde. Charles-Henri Filippi le confirme : « Constituée avant la crise, la puissance de cette élite est considérable. Quarante millions de personnes (1 % de la population adulte) [...] se partagent 40 % de

la richesse mondiale. Et à leur sommet, un millier de milliardaires [...] détiennent une masse d'actifs financiers deux fois et demie supérieure à celle dont disposent ensemble les deux milliards et demi d'êtres humains les plus démunis de la planète » qui n'arbovent certainement pas de Rolex à leur poignet !

L'indignation de bon sens, celle de « l'honnête homme », au sens ordinaire du terme aussi bien que de celui du XVII<sup>e</sup>, conduit l'auteur à formuler des propositions tendant à donner de nouveaux repères à la démocratie, dont le devoir est de démanteler l'oligarchie, non seulement nocive, mais aussi stupide. Il est possible et indispensable que les gouvernements élus se décident à maîtriser la transformation du monde, résultant de l'énorme déflation subie l'an dernier. « Selon les principes originels du capitalisme, il est nécessaire de rétablir la dispersion et la socialisation de l'argent comme règles communes de l'économie globale de marché. » On ne s'étonnera pas que nous citions avec délectation une des conclusions de ce livre remarquable : « Après les excès de la société pure de marché autogéré, le consensus peut se faire en faveur d'un retour à une économie sociale de marché qui mette sous tutelle l'argent prédateur tout en laissant s'exprimer l'argent acteur de progrès. »

Ce livre, écrit de manière claire, nerveuse, cultivée, s'adresse à tous ceux qui ont participé à notre colloque ou, encore plus nombreux, qui ont approuvé ses conclusions. Il montre que la reconstruction de notre système économique est pensée par des esprits détachés des contingences de la démagogie et de la rentabilité électoraliste. Un signe bien encourageant.

**Charles DELAMARE**

Éditions Descartes et Cie – 15 €



## *Les Royalistes et Napoléon* de Jean-Paul Berteaud

« La passion des hommes pour le merveilleux est telle qu'ils sont prêts à lui sacrifier la raison », a dit Napoléon I<sup>er</sup>. La lucidité de l'Empereur a un peu faussé son jugement. Toute la politique de l'Empire sur le plan intérieur va consister à donner à la France une quatrième dynastie impériale aux trois précédentes dynasties royales. Il faut donc pour asseoir le trône faire rayer tous ceux qui le souhaitent de la liste des émigrés, intégrer à l'administration de l'Empire tous ceux qui sont prêts à servir, faire taire le faubourg Saint-Germain propre à s'opposer.

Loin de l'époque encore républicaine du Consulat, et même de son maintien formel au début de l'Empire, Napoléon va s'ingénier à constituer une Cour Impériale, instituer un couronnement à Milan pour l'improbable royaume d'Italie. Pour cela, la présence d'une noblesse ancienne est nécessaire, c'est la politique du ralliement et la naissance d'une noblesse nouvelle et indispensable, c'est l'espoir d'une consolidation.

Beaucoup de royalistes vont adhérer à cet état de choses : certains avec flagornerie comme François de la Chaise, « Dieu fit Napoléon, puis se reposa », d'autres avec plus de mesure, beaucoup par nécessité ou du bout des lèvres.

Cette politique changea la nature de l'Empire et le fragilisa. Sur sa gauche, beaucoup de jacobins regimbèrent, même si Bonaparte était un enfant du jacobinisme et, sur sa droite, une opposition monarchiste certes affaiblie demeurait bien présente. Si en 1807 trente-sept préfets étaient des nobles d'Ancien Régime, beaucoup de nobles ou tout simplement de royalistes avaient mené l'opposition dans les premiers temps du régime. Il avait fallu pas mal d'énergie au Premier

consul pour pacifier la Vendée, traiter avec les chefs chouans, contrecarrer les complots, les projets d'assassinat ou d'enlèvement.

Si les royalistes avaient affaibli, à la veille de la Révolution, le pouvoir royal, ils n'en rêvaient pas moins d'une contre-révolution qui leur rendrait la réalité du pouvoir et de leurs privilèges. Encouragés de l'étranger par les deux frères du roi Louis XVI, le comte de Provence qui s'était proclamé monarque et prit le nom de Louis XVIII, et le comte d'Artois, le futur Charles X. Le premier oscillait entre réaction et modération. Le second donnait sans retenue dans l'« ultracisme ». Entre légitimisme et constitutionnalisme, toute la gamme des courants royalistes avait libre cours. Et les royalistes de l'extérieur étaient encore coupés des réalités nationales. Ils ne vivaient plus que dans les rêves alimentés par une cour de pacotille autour du prétendant au trône, ne subsistant lui-même que grâce aux largesses des souverains espagnol, anglais et russe. Le petit aréopage se réduisait d'année en année à Hartwell en Angleterre au fil du ralliement des nobles découragés ou des alliances contractées plus ou moins de bon gré par les cours européennes avec la France. Par son mariage avec une princesse Habsbourg, l'empereur Napoléon est même devenu le neveu par alliance de Louis XVI.

C'est à un moment où le découragement des royalistes de l'extérieur était extrême que surgit la dernière surprise. La politique de conquêtes sans fin de l'Empereur inquiétait les plus sages. Tout se joua entre août 1813 et avril 1814. Le retournement autrichien scella le sort militaire de l'empire napoléonien, ce fut l'œuvre de Metternich. Le ralliement russe étouffa les chances de survie politique du régime impérial, ce fut la décision du tsar Alexandre I<sup>er</sup>. Le roi Louis XVIII revenait dans les fourgons de l'étranger. Le peuple

français rêvait d'une France sans État, sans impôts, sans conscription. Les royalistes s'illusionnaient sur l'enthousiasme populaire et se partageaient âprement les prébendes. Les fidèles du début sont oubliés, les ralliés à l'Empire sont boudés, les fidèles des salons de l'exil sont récompensés et près de trois cents émigrés sont promus généraux.

À un aristocrate qui prétendait demander au titre du rétablissement de sa carrière un poste de contre-amiral, un familier du roi, le baron de Vitrolles, lui rétorquera qu'il avait raison, mais qu'il n'avait oublié qu'une chose : sa mort à la bataille de Trafalgar. Tirailé entre l'absolutisme monarchique des uns et le libéralisme constitutionnel des autres, le roi de France tergiverse, déçoit et refroidit les émigrés. Les maladroites succèdent aux hésitations : les épurations en demi-teinte dans l'armée et la magistrature inquiètent. Le choix fait en faveur des plus ultras en décembre 1814 inquiète davantage. Les royalistes se divisent, certains penchent pour le duc d'Orléans, Louis-Philippe, lorsque Napoléon débarque au golfe Juan, le 1<sup>er</sup> mars 1815.

« Je ne crains rien pour moi, mais je crains pour la France : celui qui vient allumer parmi nous les torches de la guerre civile y apporte aussi le fléau de la guerre étrangère », dira Louis XVIII devant les Chambres. Rien n'empêchera le vol de l'Aigle jusqu'aux tours de Notre-Dame. Rien n'empêchera non plus la déception nouvelle des Français avec le rétablissement de la conscription. Rien n'empê-

chera enfin cette démonstration de faiblesse des royalistes privés de tout soutien populaire. Le roi Louis XVIII se réfugia à Gand, ayant perdu toutes ses illusions, prêt à reprendre un exil plus lointain au gré du sort des armes. Ce ne fut pas Grouchy mais Blücher qui était au rendez-vous. Waterloo devint pour l'éternité une morne plaine. Le roi rentra à Paris.

Entre-temps, une insurrection avait soulevé 25 000 hommes en Vendée que la défaite impériale va amplifier et permettre un soulèvement royaliste, notamment dans le Midi. À Paris, le monarque, une seconde fois restauré, a toutes les peines du monde à apaiser les vainqueurs, mais ne peut empêcher la Terreur blanche de se déchaîner dans le pays. Un maréchal d'Empire, Brune, sera massacré par la foule. Le Midi s'enflamme, les royalistes ultras pressent le souverain de dresser des listes de proscription, des exécutions sont annoncées. « Il faut des fers, des bourreaux, des suppliciés », dira le député La Bourdonnaye.

Chateaubriand le surnommera « le premier grenadier des royalistes ». Tout était dit sur les tergiversations des royalistes et leur état d'esprit. Ils n'avaient rien appris ni rien oublié. Mais c'est Napoléon qui eut le mot de la fin lorsqu'il ajouta : « L'homme n'a pas d'amis, c'est son bonheur qui en a. »

Les royalistes ne l'oublièrent pas lorsque le mal impérial parut.

*Albert KALAYDJIAN*

Éditions Flammarion – 25 €

# *Robert Schuman : un voyage de l'amicale du MRP à Scy-Chazelles*

par **Jean-Pierre Prévost**

L'amicale du MRP, dont font partie la plupart des membres du comité de rédaction de *France Forum*, a organisé le 3 octobre dernier un voyage à Scy-Chazelles (près de Metz) afin de se recueillir sur la tombe de Robert Schuman (1886-1963) et de visiter sa maison transformée en musée.

« S'il a cessé d'exister comme force politique organisée, le MRP se prolonge par une influence diffuse dans l'ordre des idées et des comportements politiques », a écrit René Rémond. S'il est un domaine où cette remarque de l'historien est exacte, n'est-ce pas précisément celui de la construction de l'Europe ?

L'amicale, qui regroupe d'anciens membres du MRP mais aussi ceux qui se reconnaissent dans sa filiation, se devait d'effectuer ce pèlerinage, au moment même où l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne ouvre une nouvelle étape importante dans l'édification du vaste ensemble européen. La maison de Scy-Chazelles, où Robert Schuman s'était installé dans les années 1920, a en effet été restaurée grâce à l'initiative d'amis proches et du

conseil général de Moselle, au même titre que celle de Jean Monnet en région parisienne, de Konrad Adenauer en Allemagne et d'Alcide de Gasperi en Italie. Elles constituent désormais le réseau des Maisons des Pères de l'Europe.

Pour la trentaine de membres présents, ce fut une émouvante visite de la maison où fut préparée et rédigée la déclaration historique du 9 mai 1950 et où l'on perçoit l'ambiance particulière qui y régnait du vivant d'un homme qui y menait une existence particulièrement modeste, même pour l'époque. Cette visite s'est poursuivie par le parcours des salles de l'exposition permanente où les documents rassemblés contribuent à la compréhension de son itinéraire spirituel, intellectuel et politique, mais aussi du contexte international des années de l'immédiat après-guerre, de l'inimaginable, à l'époque, réconciliation franco-allemande et des étapes de la construction européenne.

**Jean-Pierre PRÉVOST**

Maison Robert Schuman 57160 Scy-Chazelles,  
tél. : 03 87 35 01 40  
Site Internet : [www.cg57.fr](http://www.cg57.fr) (rubrique « musées »)

René Plantade, ancien directeur de notre publication, n'est plus. Comme il l'aurait dit lui-même, il est retourné à la maison du Père le 3 novembre dernier. Avec lui disparaît, sans doute, le dernier survivant de l'équipe fondatrice du MRP, issue de la Résistance et des mouvements de jeunesse catholique. Entré dès les premiers jours au Secrétariat général du MRP, il occupa, rue de Poissy, des postes à responsabilité, notamment ceux de rédacteur en chef de *Forces nouvelles*, puis d'administrateur, avec fermeté et droiture, discrétion et délicatesse – je puis en témoigner pour l'avoir côtoyé pendant douze ans –, en fidélité à sa foi chrétienne. À sa veuve, à ses enfants, *France Forum* adresse ses plus profondes condoléances.

***J-P P***

## BULLETIN D'ABONNEMENT

- 4 numéros par an -

À retourner avec votre règlement à : *France Forum*  
133, rue de l'Université – 75007 Paris

Je m'abonne

J'offre un abonnement à :

Nom (Mme, M.) .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

France	➔	40 €
Étudiant	➔	48 € (soutien)
Étranger	➔	25 €
		44 €

(TVA : 2,10 %)

# Les auteurs

**Damien Abad**, *député européen PPE-NC et président des Jeunes centristes*

**Ardavan Amir-Aslani**, *avocat*

**Jacques Barrot**, *vice-président de la Commission européenne, ancien ministre*

**Philippe Boncenne**, *consultant international spécialisé sur les marchés d'Amérique latine*

**Philippe Bourcier de Carbon**, *président de l'Alliance internationale pour la reconnaissance des apports de Maurice Allais en physique et en économie*

**Robert Castel**, *sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales*

**Slawomir Czarlewski**, *ambassadeur de Pologne à Bruxelles*

**Michel Drancourt**, *économiste*

**Georges Dumas**, *inspecteur général des finances*

**Albert Kalaydjian**, *chargé d'études à la fondation Robert Schuman, conseiller municipal de la ville de Saint-Ouen*

**André Le Gall**, *écrivain, ancien élève de l'ENA*

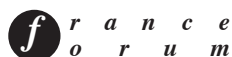
**Jacques Mallet**, *ancien député européen*

**Jean-Pierre Prévost**, *ancien journaliste, ancien avocat*

**Giuseppe Sacco**, *professeur émérite à l'université de Rome*

**Christian Savès**, *politologue, écrivain*

**Bernard Trémeau**, *docteur en médecine, ancien député*



---

Directeur de la publication : **Charles Delamare** – Gérant : **Catherine Bruno** – Comité de rédaction : **Jean Chélini, Jean-Marie Daillet, Charles Delamare, Albert Kalaydjian, Anne Laborde-Medevielle, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost** – Secrétariat-abonnement : **Élisabeth Cazeaux** – Maquette : **Jean Plonka** – Rédaction : 133, rue de l'Université 75007 Paris - Téléphone : 01 45 50 29 07 - Fax : 09 56 80 01 14 - E-mail : [france.forum@free.fr](mailto:france.forum@free.fr) – Commission paritaire : 0113 P 86488 – Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

## LA NOUVELLE CRISE SOCIALE

**L'Union européenne et la crise** par Jacques Barrot

**D'un modèle de croissance l'autre** par Michel Drancourt

**La Pologne et la crise européenne** par Slawomir Czarlewski

**La crise chez les jeunes** par Damien Abad

**De quelques calamités sociales selon Maurice Allais** par Philippe Bourcier de Carbon

**Italie : crise sociale ou tsunami migratoire** par Giuseppe Sacco

**Le Pape et la crise** par Jean-Pierre Prévost

**Transformation du capitalisme et politiques sociales** par Robert Castel

**La Sécu, ses trous et l'archaïsme économique** par Bernard Trémeau

*Sommaire détaillé page 3*